



ÉTUDE PATRIMONIALE DE LA VALLÉE DES 26 ÉCLUSES - CANAL DES ARDENNES

Vers l'émergence d'un nouveau site classé en région Grand-Est.

DOSSIER FINAL
Janvier 2023

AVANT PROPOS ET INTERLOCUTEURS



SLAP
Paysage
48 rue Parmentier
59370 MONS-EN-BAROEUL

Directeur des études
Sylvain Luquet
Responsable Projet
Delphin Colin

AVANT PROPOS/ DES OBJECTIFS DE PROTECTION ET DE VALORISATION DU SITE DE LA VALLÉE DES ÉCLUSES.

Cette étude vise à révéler les éléments qui justifient ou non l'intérêt et la nécessité de protéger le tronçon du canal des Ardennes, couramment appelé 'vallée des 26 écluses' ou 'vallée de Montgon', au titre des sites classés (code de l'environnement, articles L341-1 à 22 et R341-1 et suivants).

Tout d'abord, l'étude dégage les singularités du site afin de savoir dans quelle mesure il répond aux critères de classement.

En second lieu, il s'agit de cerner les enjeux de territoire étayant la nécessité d'une protection renforcée.

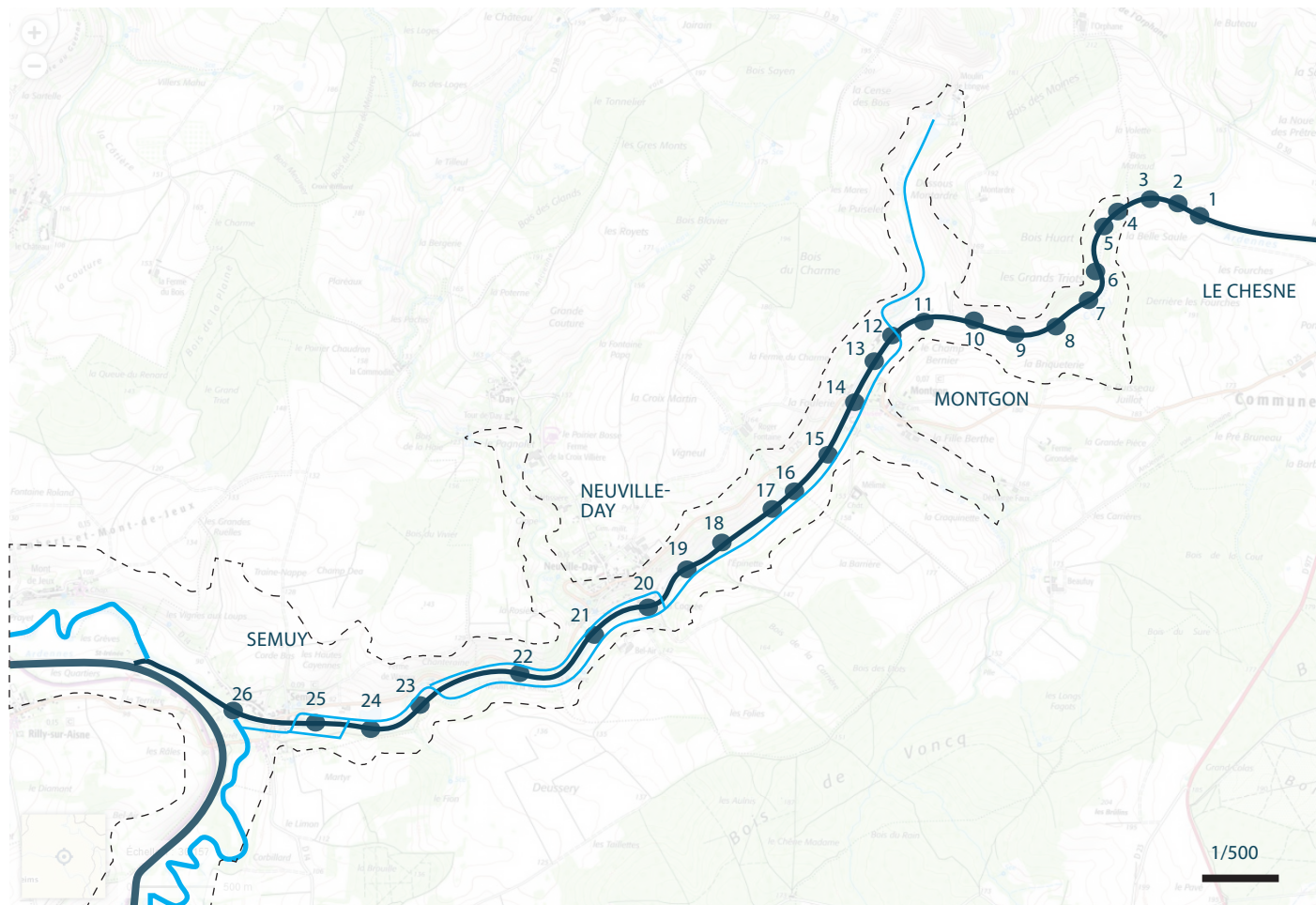
Pour finir, l'étude propose des hypothèses de périmètres de classement en fonction de la prise en compte ou non de différents paramètres. Ces hypothèses devront également garantir une mise en cohérence des différents éléments d'intérêt du site.







Ce document se lit en double-page

Par souci de correspondance des pages, ce document s'imprime en format A4, recto-verso, reliure bord gauche.

POINTS DE REPÈRES : 26 ÉCLUSES RÉPARTIES SUR QUELQUES KILOMÈTRES DE CANAL



-  LIMITE GÉOGRAPHIQUE DE LA VALLÉE DU LONGWÉ
-  LE RUISSEAU DU LONGWÉ
-  LAISNE
-  LE CANAL ET SES ÉCLUSES NUMÉROTÉES

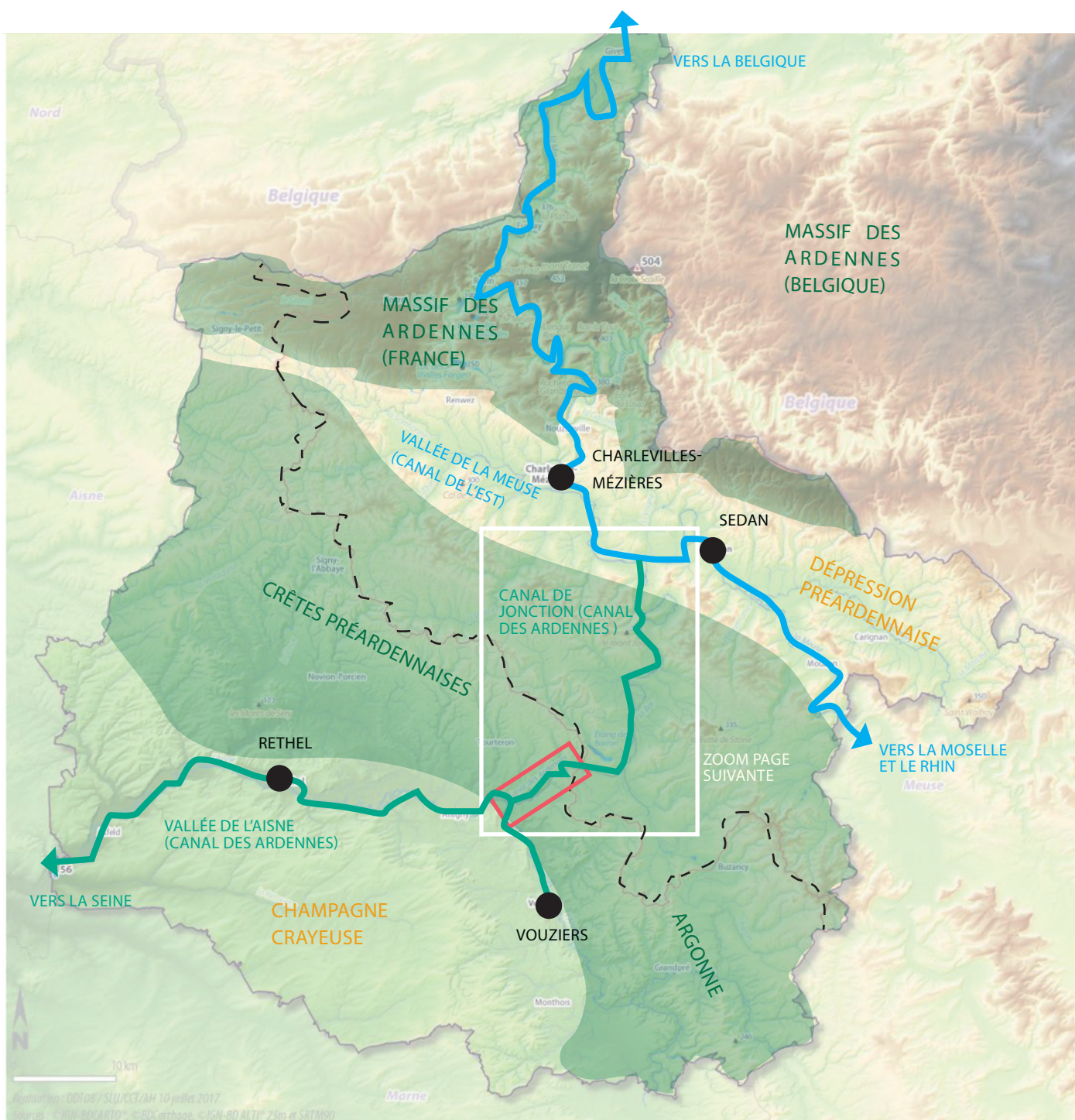
SOMMAIRE

PARTIE I _ ANALYSE PATRIMONIALE	P.5
I_I REPÈRES GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES	P.7
I_II ANALYSE CRITÈRE SCIENTIFIQUE	P.15
I_III ANALYSE CRITÈRE PITTORESQUE	P.23
PARTIE II_ ENJEUX ET HYPOTHÈSES DE CLASSEMENT	P.49
II_I ENJEUX D'UN CLASSEMENT	P.51
II_II SCENARIOS DE CLASSEMENT	P.59

I.I

Repères géographiques et
historiques

LE CANAL DES ARDENNES : UN LIEN NORD-SUD STRATÉGIQUE

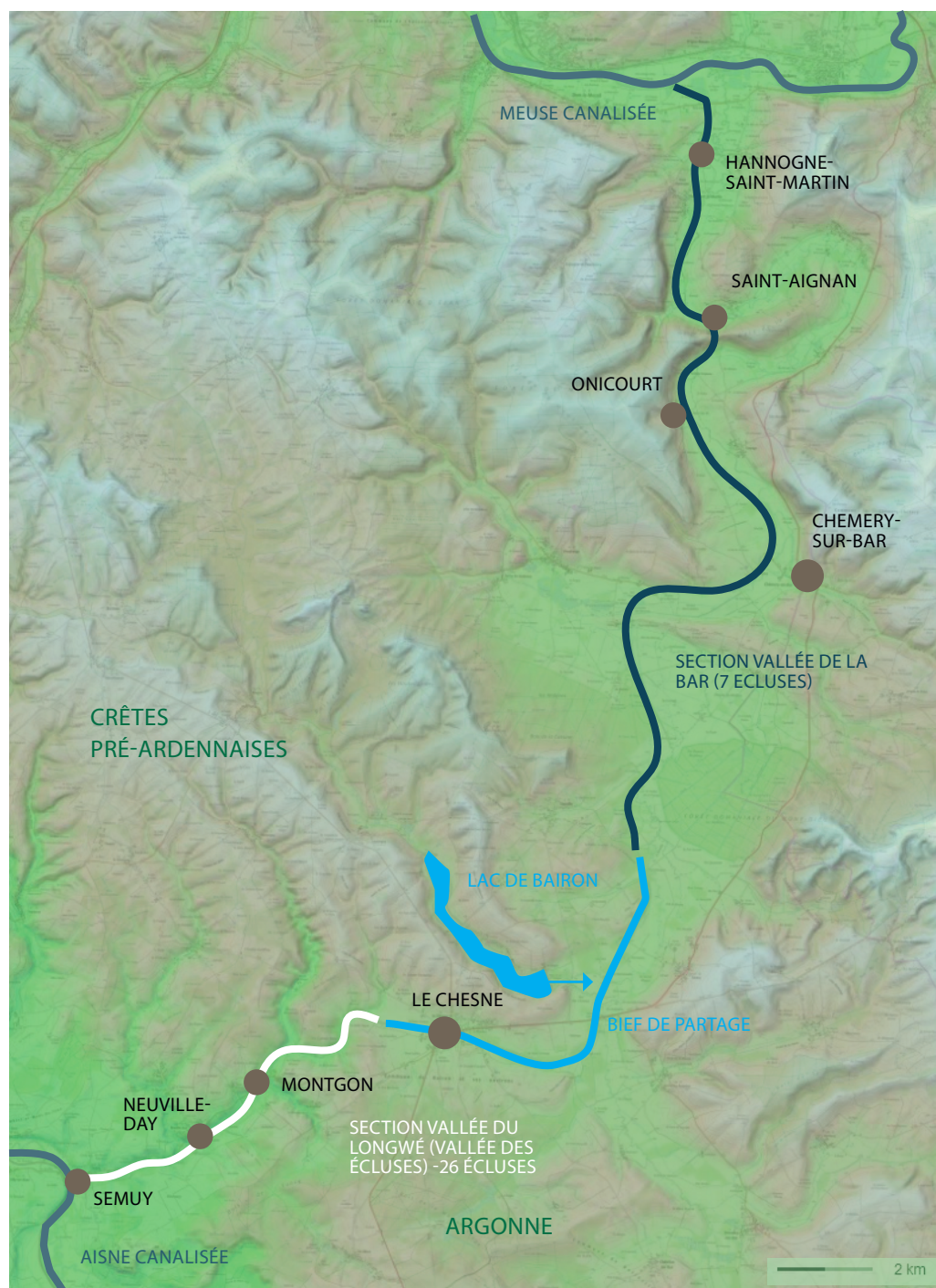


Contexte départemental :

Le site de la 'vallée des écluses' s'inscrit au sein d'une infrastructure plus large : le canal des Ardennes. Celui-ci permet la connexion entre la vallée de la Seine (via la vallée de l'Aisne), le Nord et l'Est de l'Europe via la vallée de la Meuse et le canal de l'Est, rejoignant le Rhin. Le franchissement des reliefs des crêtes préardennaises est assuré par un canal de jonction.

- Vallée des écluses
- Ligne de séparation des eaux entre la Seine et la Meuse
- Reliefs significatifs

LE CANAL DE JONCTION (PARTIE DU CANAL DES ARDENNES) UNE INFRASTRUCTURE CONNECTANT DEUX BASSINS VERSANTS.



Contexte local :

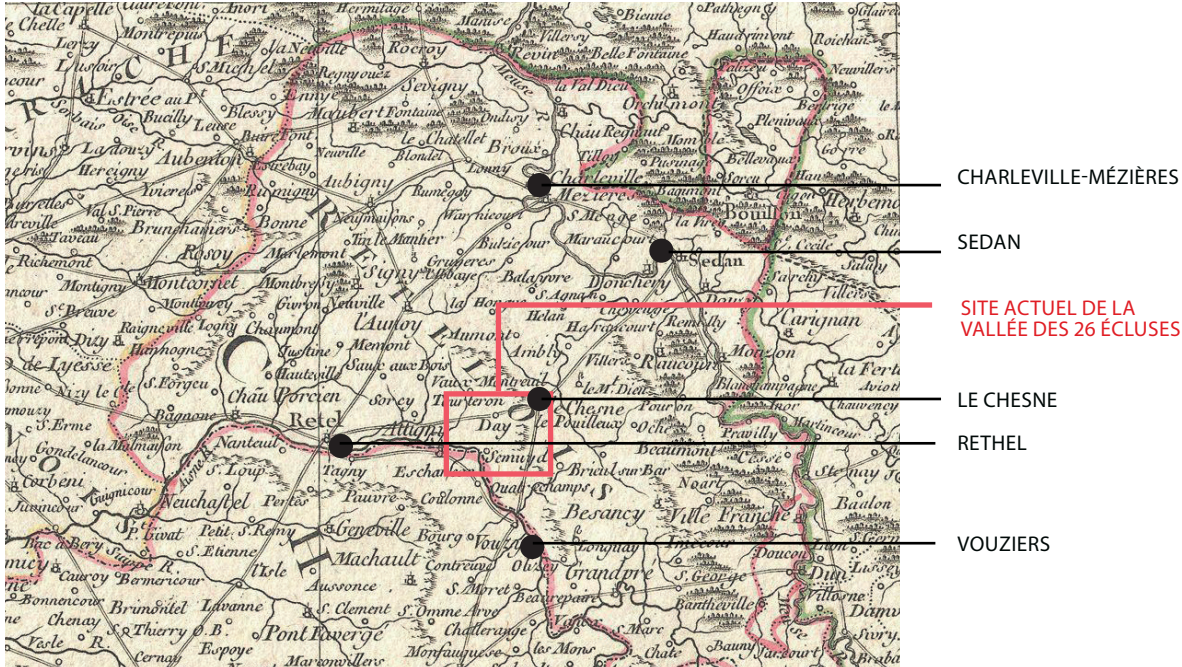
Le canal de jonction se divise en trois tronçons bien distincts.

-Au nord, le canal s'inscrit dans le paysage de la large vallée de la Bar, affluent de la Meuse. Les écluses sont peu nombreuses et le paysage de plaine et de zone humide est ouvert sur les lointains.

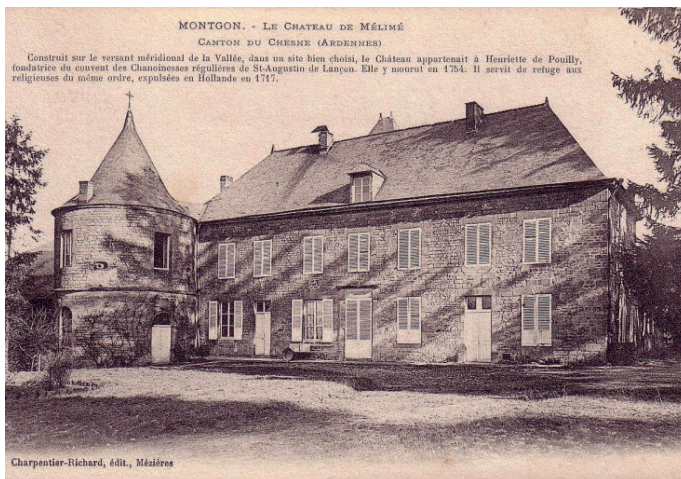
-Au centre, le bief de partage est alimenté par un lac artificiel : le lac de Bairon. Le paysage agricole d'openfield domine les alentours.

-Au sud, une vallée étroite marquée par un fort dénivelé caractérise le site de la vallée des écluses. Celle-ci débouche sur la vallée de l'Aisne.

LE TERRITOIRE AVANT LE CANAL : UNE ZONE DE PASSAGE ENTRE MONDE LATIN ET GERMANIQUE.



Le Rethelois historique comprenait une bonne partie des Ardennes actuelles, l'Aisne servant de frontière sud. Carte du gouvernement de Champagne, 1771, extrait.



Montgon était une seigneurie affiliée aux comtes de Rethel.

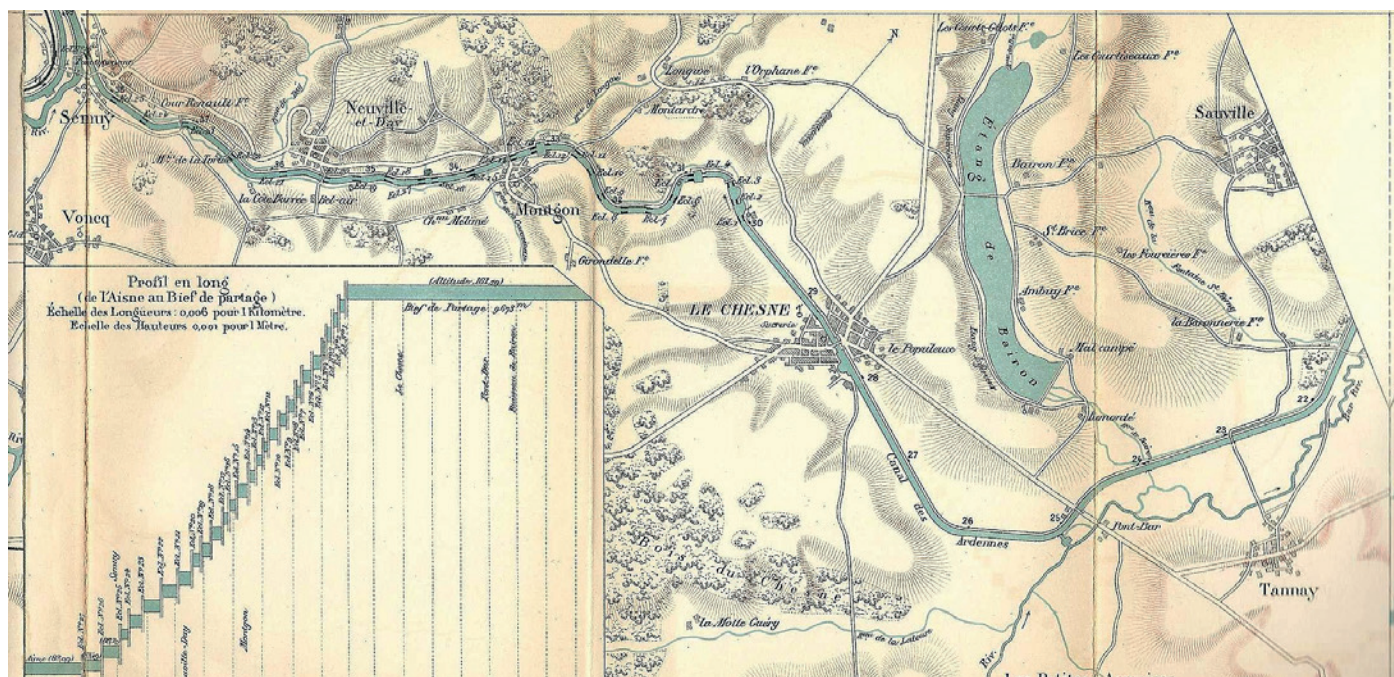


Extrait de carte d'état-major au XIXe siècle. L'ancienne voie romaine passe au sud de la vallée (En rouge, tracé connu).

Contexte historique général : le territoire avant le canal

Les environs du site sont historiquement liés à l'histoire du comté de Rethel puis du comté de Champagne. La vallée du Longwé, qui deviendra plus tard la 'vallée des écluses', est déjà propice à l'installation de moulins. Des petites seigneuries et abbayes locales comme à Montgon se développent au Moyen-Age. Le territoire est également marqué par des axes de communication anciens comme la voie romaine de Reims à Trèves ou le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle qui passait par la commune du Chesne.

UNE CANALISATION TARDIVE, UN USAGE ÉPHÉMÈRE.



Carte du Canal de jonction (Canal des Ardennes) au 50.000e par R. Vuillaume à Paris, aux Bureaux du «Yacht» - 55, rue de Châteaudun - 1885.



Le canal à Semuy avec le pont tournant.



Le canal à le Chesne.

XIX siècle : le canal comme marqueur du territoire

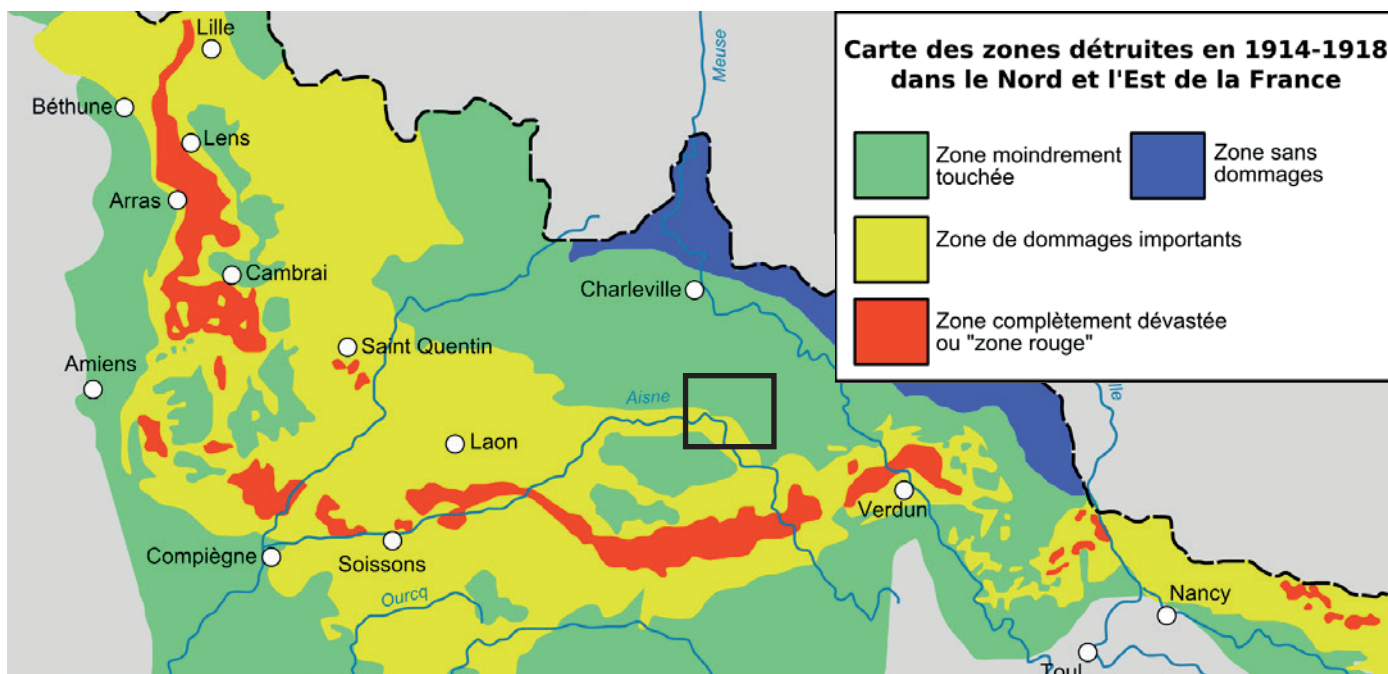
Projeté durant l'ancien régime (XVIIe siècle), le projet de construction du canal des Ardennes ne commence qu'en 1820, soit plus d'un siècle plus tard, pour se terminer dans les années 1830. Le canal est au gabarit Freycinet*. C'est le premier canal d'un projet plus vaste de chantiers de canaux et de voies ferrées dans l'Est de la France. Comparé aux autres canaux de l'Est de la France, l'activité du canal reste modeste, car il traverse un territoire rural peu industrialisé.

*Le gabarit Freycinet est une norme régissant la dimension des écluses de certains canaux, mise en place par une loi du programme de Charles de Freycinet datant du 5 août 1879

La section du Chesne à Semuy, comportant un grand nombre d'écluses (26 sur 8 km) devient le lieu d'une vie autour du canal riche permettant aux villages riverains de se développer. Les produits agricoles sont les principales marchandises transportées par les péniches.

Cette activité perdure jusque dans les années 1960, soit un peu plus d'un siècle d'exploitation.

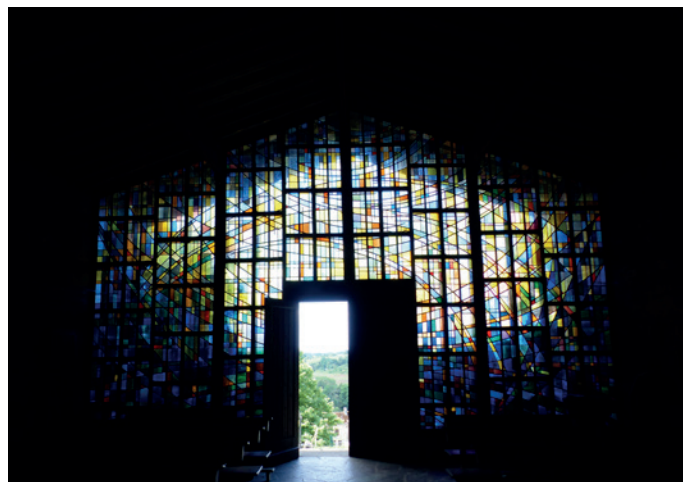
UNE DESTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DURANT LA GUERRE QUI N'ÉPARGNE PAS LE CANAL ET SES VILLAGES.



Cartographie des zones bleues, rouges et jaunes décidées ou négociées après la fin de la Première Guerre mondiale (d'après Guicherd, J., & Matriot, C. (1921). La terre des régions dévastées. Journal d'Agriculture Pratique, 34, 154-6.)



La vallée de l'Aisne à Semuy, zone de dégâts importants. Les ponts seront reconstruits après-guerre



Église de la reconstruction à Montgon.

Les guerres comme moment charnière.

La première guerre mondiale marque un tournant pour l'histoire du canal et de la vallée. Proche du front de l'ouest, les dégâts sont très importants et une bonne partie du patrimoine architectural du canal (notamment les écluses) et des villages sont perdus. Le village de Neuville est détruit deux fois (par les Français, puis les Allemands). Les églises de Neuville-Day et Montgon sont reconstruites après 1945.

LE CANAL AUJOURD'HUI UNE INFRASTRUCTURE SOUS-EXPLOITÉE EN RECONVERSION



Un nouveau Contrat Canal signé en 2022 entre VNF, le département des Ardennes et les acteurs locaux doit permettre d'encadrer et de financer la réouverture du canal au tourisme fluviale.



Dans les années 2010, de gros travaux de rénovation de l'écluse 21 de la vallée des écluses (suite à un effondrement) permet le début d'un renouveau de la navigation.

Dynamique de territoire actuelle

Tombé en désuétude mais appartenant toujours à VNF, le canal se dégrade rapidement durant la fin du XXe siècle. Durant les années 2010, une prise de conscience des atouts touristiques du canal permet un nouvel investissement des pouvoirs publics qui se concrétise à partir de 2020. L'ouverture de la voie verte prévue en 2023 va faire du canal un lieu de passage stratégique des vélos touristes.



La voie verte Sud Ardennes (V36) fait partie de la stratégie départementale. Le chantier est en cours.

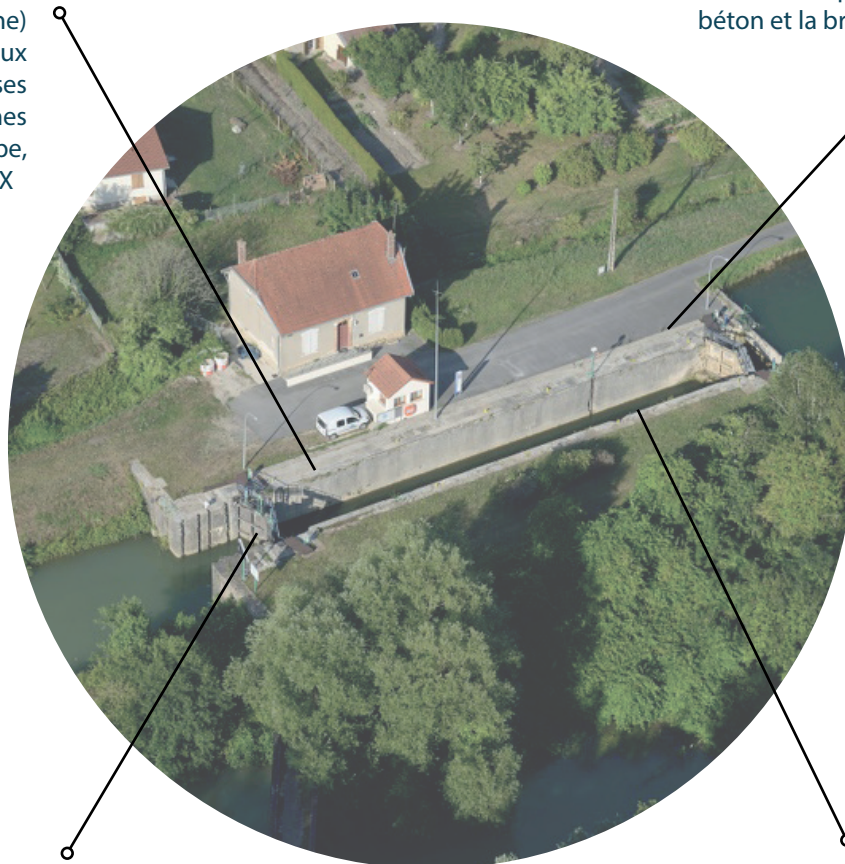
LES ÉCLUSES DU CANAL DES ARDENNES : UNE FACTURE CONFORME AUX STANDARDS DE L'ÉPOQUE SANS INNOVATION NOTABLE.

LA FORME

Les écluses rectangulaires sont apparues à partir du XVII^e siècle, notamment lors de la construction du canal de Briare (connexion entre Loire et Seine) prototype des canaux modernes. Les écluses du canal des Ardennes reprennent ce principe, devenu courant au XIX^e siècle.

LES MATÉRIAUX

Initialement en bois, les écluses ont été traditionnellement construites en pierre, en briques puis en béton. Les écluses de la vallée, remaniées et restaurées après la guerre, mêlent le béton et la brique.



LA TECHNOLOGIE

Les écluses du canal sont équipées de portes busquées¹. Cette technologie a été mise en œuvre en Italie à partir de 1458. Elle est introduite en France lors de la construction du canal de Briare. C'est aujourd'hui encore le système le plus répandu. Avant cette innovation, c'est le système à guillotine² qui prévalait.

¹Porte d'écluse formant un angle pointé vers l'amont pour résister à la pression de l'eau.

² Il s'agit d'une simple paroi relevée ou abaissée verticalement par divers systèmes. C'est en 983, qu'un ingénieur chinois du nom de Chhaio Wei-yo construisit le premier sas doté d'une porte à relevage à ses deux extrémités.

LE GABARIT

Les écluses du canal sont au gabarit Freycinet. Ce gabarit est devenu la norme en Europe à partir de 1879. Des travaux de mises aux normes ont dû être nécessaires après l'ouverture du canal.

UNE HISTOIRE DE LA CANALISATION MODERNE ÉTALÉE SUR QUATRE SIÈCLES.



Ascenseurs à bateaux des Fontinettes, début XXe (Arques, Pas-de-Calais)



Les écluses du canal du midi, de forme concave avec porte à vantaux. XVIIe siècle.



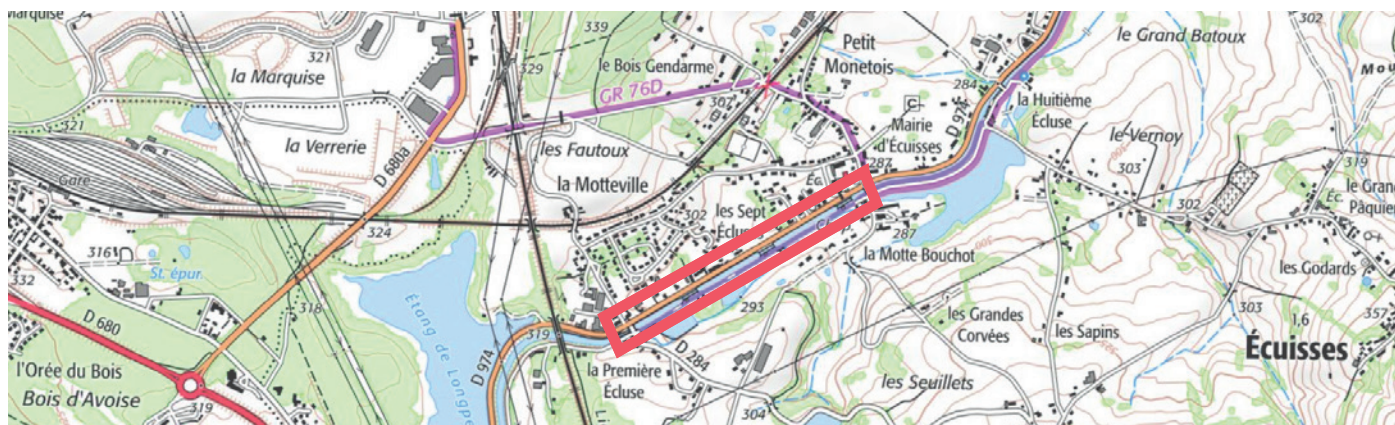
Site de l'écluse de Buges, sur le canal de Briare, premier canal à bief de partage de France. XVIIe siècle.

DES INNOVATIONS CONCENTRÉES AVANT ET APRÈS LA CONSTRUCTION DU CANAL DES ARDENNES

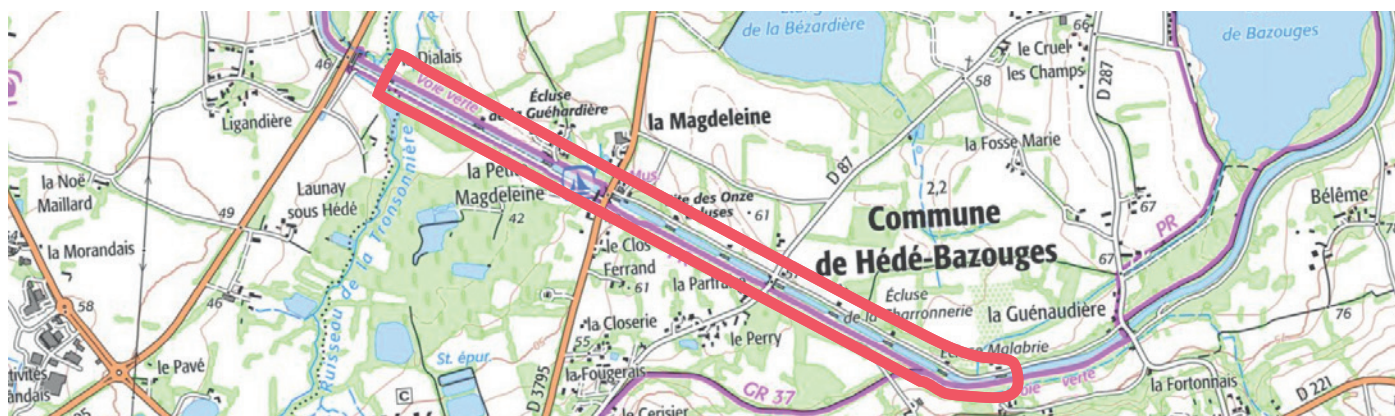
Si le XIXe siècle voit la construction de nombreux canaux dans toute la France, ce n'est pas l'âge d'or des innovations en la matière. Les canaux des XVII et XVIII siècles comme le canal de Briare et le Canal du Midi ont permis de mettre au point la plupart des technologies ayant permis la réalisation du canal des Ardennes. Le principe de canal de jonction entre deux bassins versant est une invention française et sera appliquée sur tout le territoire.

Le XX^e siècle verra arriver des ouvrages comme les ascenseurs à bateaux ou les écluses de grands gabarits.

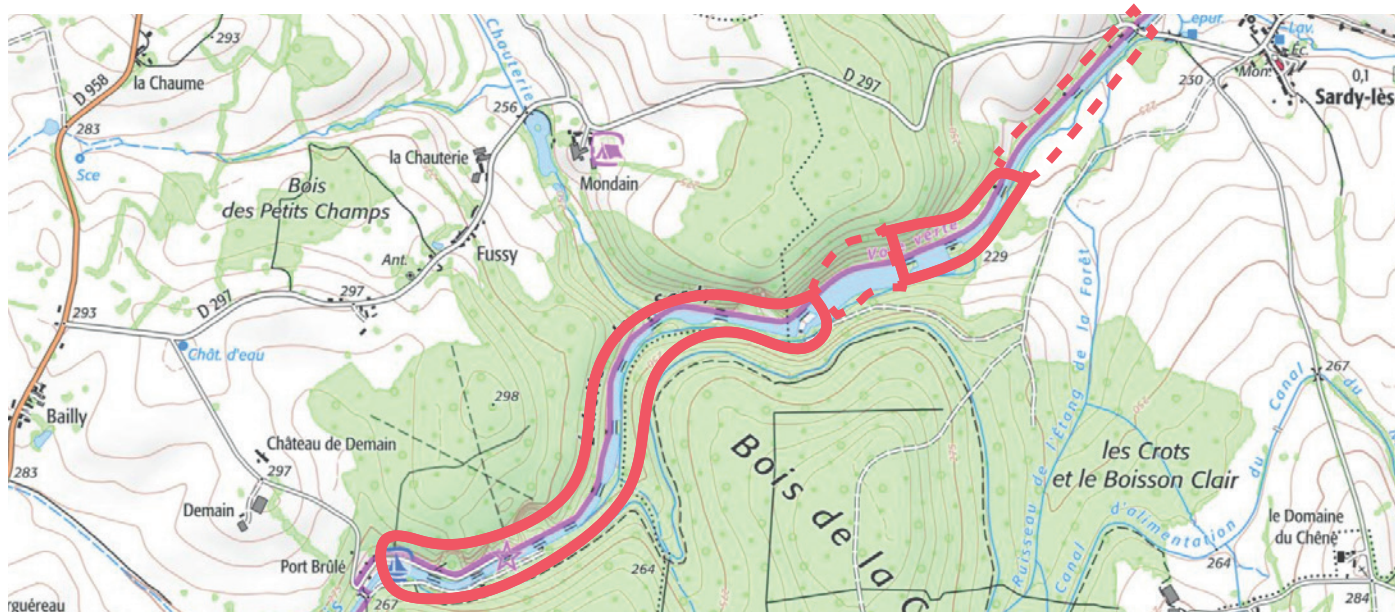
LES ÉCHELLES D'ÉCLUSES : UNE CONFIGURATION PEU COURANTE, MAIS PRÉSENTE SUR TOUT LE TERRITOIRE.



Les écluses d'Écuisses sur le canal du Centre : une écluse tout les 216 m



Les écluses d'Hédé-Bazouges sur le canal d'Ille-et-Rance: une écluse tout les 245 m



Les écluses de Sardy sur le canal du Nivernais: une écluse tout les 200 m en moyenne.



Échelle d'écluses (définition restrictive).



Échelle d'écluses (définition plus large)

UNE NOTION À DÉFINIR.



Vue de l'échelle d'Hédé en Ille-et-Vilaine.



Vue de l'échelle de Sardy dans la Nièvre.

ÉCHELLE D'ÉCLUSE, UNE NOTION À DÉFINIR

Si les notions d'échelles d'écluses et d'escaliers d'écluses sont synonymes, il n'y a pas de définition claire. Concrètement, ce n'est pas un ouvrage, mais un ensemble d'ouvrages ayant une configuration atypique. On les distingue en revanche des écluses jointives (alors qualifiées d'écluses multiples) à la définition beaucoup évidente.

Les échelles d'écluses existent en France depuis l'invention des canaux à bief de partage au XVII^e siècle. Leur développement est plus important à partir de la fin du XVIII^e siècle, accompagnant les travaux d'infrastructures liés à l'industrialisation, en parallèle de la construction des voies ferrées. Les plus connues sont les 16 écluses ou échelles de Sardy sur le canal du Nivernais (ouvert en 1842), les 11 écluses d'Hédé-Bazouges sur le canal d'Ille-et-Rance (ouvert en 1832) ou encore les 4 écluses d'Ecuisses sur le canal du centre (ouvert en 1791).

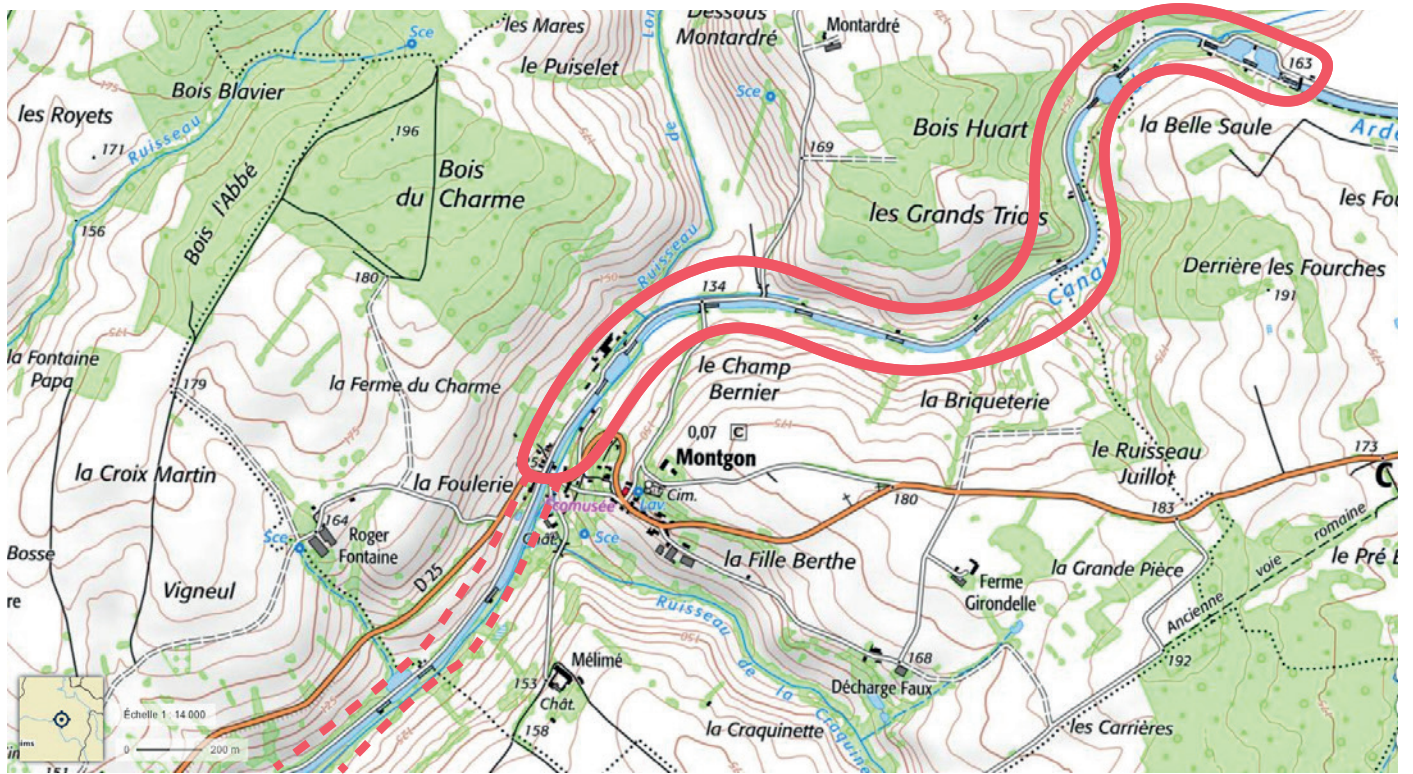
Par comparaison, on peut définir plusieurs critères permettant de définir une échelle d'écluse :

- une succession à intervalle relativement régulier d'au moins trois écluses.

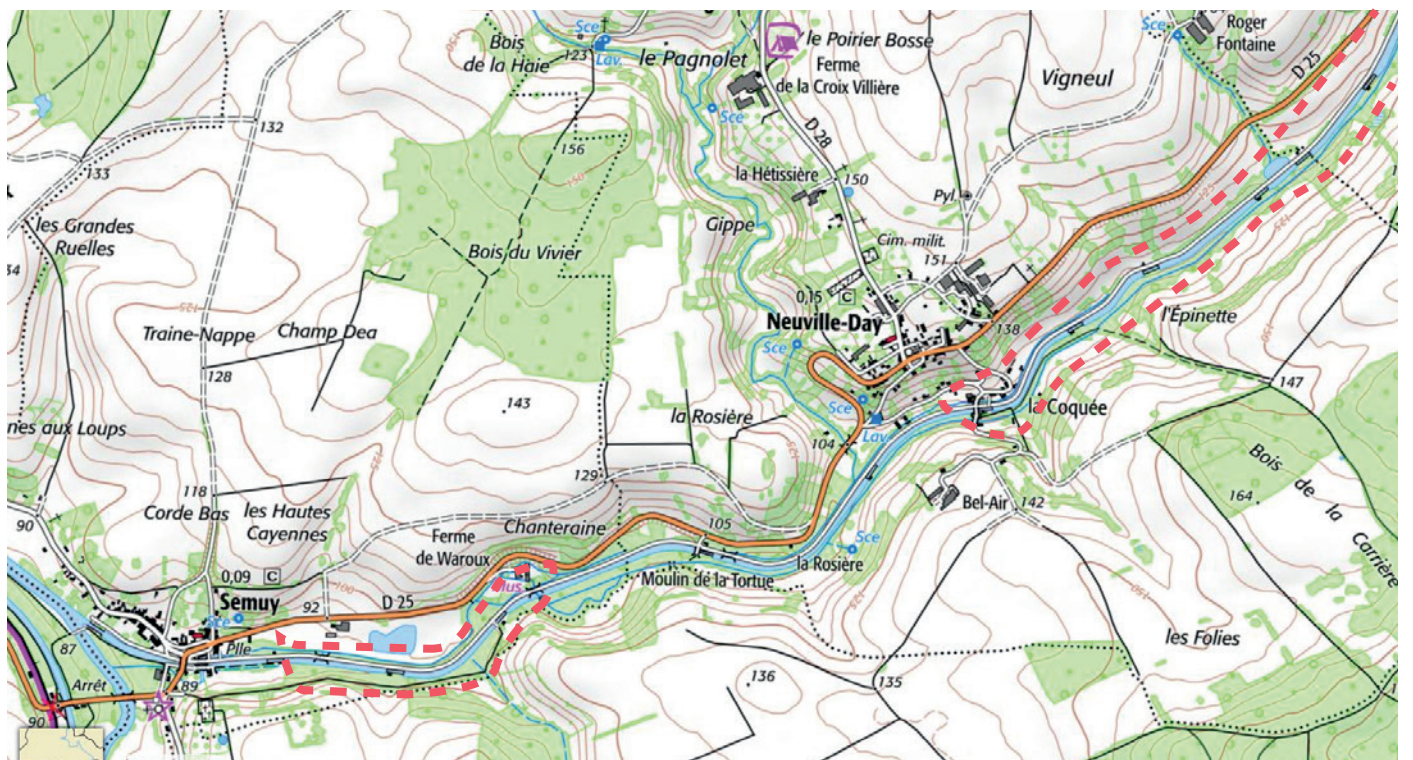
- Une définition restrictive avec un intervalle ne dépassant pas les 250 m.

- Une définition plus large avec un intervalle de 350 m. Cette dernière perd en pertinence. L'effet d'échelle apparaît beaucoup plus ténue.

AU NORD DE MONTGON, UNE ÉCHELLE D'ÉCLUSE DU XIXE. AU SUD, UN EFFET D'ENSEMBLE MOINS ÉVIDENT.



Le nord du canal de jonction, en amont de Montgon, correspond à la définition admise pour 'échelle d'écluses'.



En aval de Montgon, les inter-distances entre les écluses, parfois de plus de 600 m, rendent moins évidente cette définition.

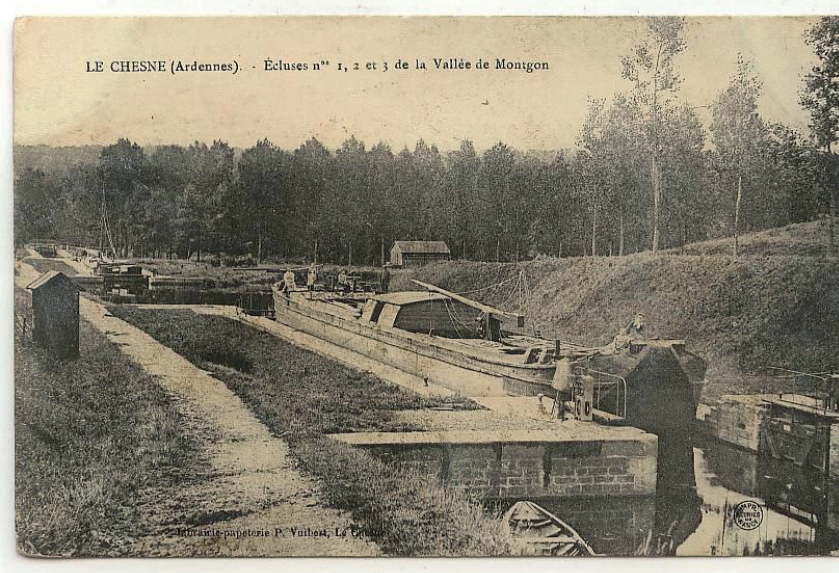


Échelle d'écluses (définition restrictive)



Échelle d'écluses (définition plus large)

SYNTHÈSE : UNE INFRASTRUCTURE PEU COURANTE MAIS NON REPRÉSENTATIVE D'UN DÉFI TECHNIQUE OU D'UNE INNOVATION MAJEURE.



L'appellation 'vallée de Montgon' est attestée depuis le début du siècle.

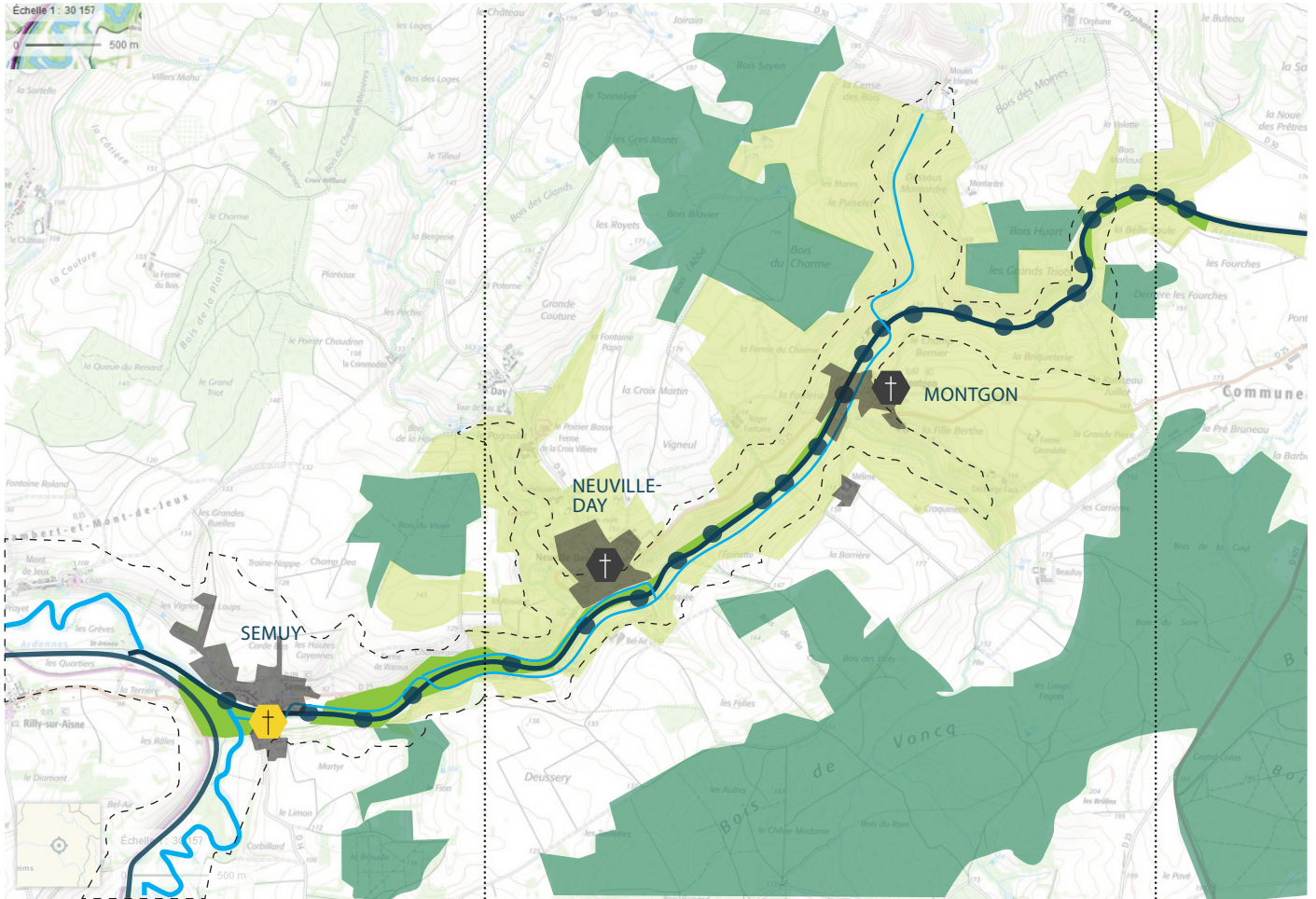
SYNTHÈSE: UN CRITÈRE SCIENTIFIQUE INSUFFISANT.

L'étude des techniques de construction des canaux et écluses ne montre pas que la 'vallée des écluses' ait servi de modèle ou d'expérimentation technologique ou scientifique. Au contraire, le canal de jonction dont fait partie la 'vallée des écluses' date d'une période tardive où de nombreux canaux ont été construits et où des technologies éprouvées ont été déployées sur tout le territoire.

La singularité technique du site réside dans la densité des écluses formant en partie ce que l'on appelle un escalier ou une échelle d'écluse. Bien que peu définie, la comparaison avec d'autres sites français permet d'affirmer que cette dénomination ne correspond pas à l'ensemble du linéaire des 26 écluses. En effet, si les 14 écluses au nord de Montgon correspondent à la définition d'une échelle d'écluse, le reste du linéaire est moins évident et est soumis à interprétation. Cette séquence nord a d'ailleurs, dès la création du canal, eu sa propre appellation : la vallée de Montgon.

APPROCHE PATRIMONIALE/ LA VALLÉE DE COCAGNE

UN PAYSAGE RURAL BUCOLIQUE S'OUVRANT D'AVAL EN AMONT.



EN AVAL, UN PAYSAGE PASTORAL QUI ÉVOLUE EN PAYSAGE CÉRÉALIER.

EN AMONT, UN PAYSAGE PASTORAL DE PÂTURES, BOIS ET VERGERS QUI PREND DE L'ÉPAISSEUR.

LE PLATEAU CÉRÉALIER DU CHESNE.

LA VALLÉE COMME CADRE GÉOGRAPHIQUE DE RÉFÉRENCE.

UNE MOSAÏQUE DE MILIEUX JOUANT AVEC LA TOPOGRAPHIE.

UN PAYSAGE URBAIN MARQUÉ PAR DE DISCRETS CLOCHERS.



LIMITÉ GÉOGRAPHIQUE DE LA VALLÉE DU LONGWÉ



PAYSAGE DE PRAIRIES ET VERGERS AUTOUR DE LA VALLÉE DE LONGWÉ



ÉGLISE CLASSÉE EN PIERRE DES ARDENNES



LE CANAL ET SES ÉCLUSES



PAYSAGE DE BOISEMENT AUTOUR DE LA VALLÉE



ÉGLISE DE LA RECONSTRUCTION D'APRÈS GUERRE.



LE RUISSEAU DU LONGWÉ



PAYSAGE DE BOISEMENTS DE FOND DE VALLÉE



L'AIISNE



TISSU URBAIN

UN CADRE PASTORAL ET BOISÉ PROPICE AU PITTORESQUE.



Depuis les hauteurs de Neuville-Day, une vallée encaissée entre pâtures et bois.



Des sommets boisés



Paysage verdoyant de la vallée depuis les hauteurs Nord.



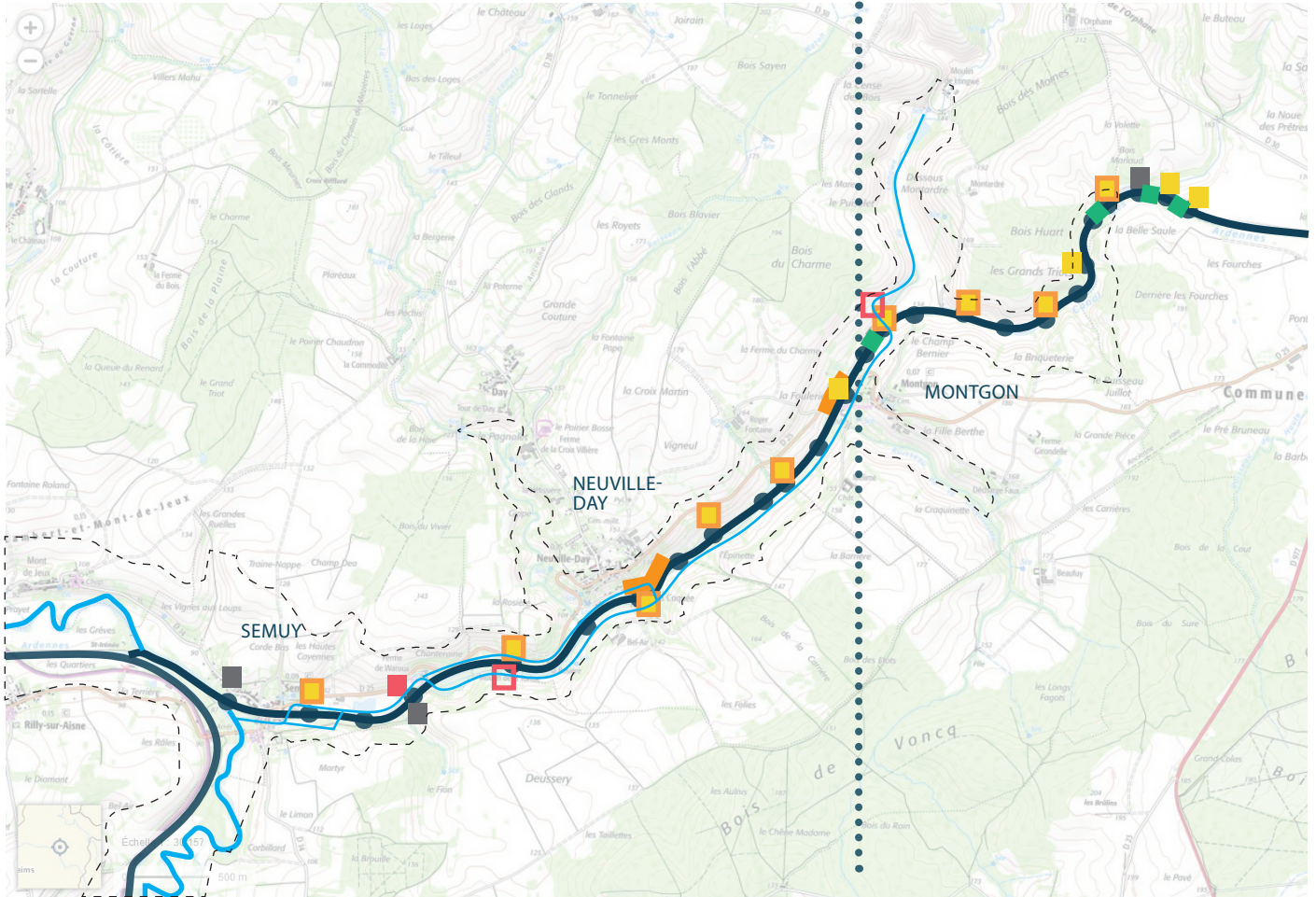
Une ripisylve parfois dense.

UN PAYS DE COCAGNE

La topographie générale de la vallée, relativement encaissée et traçant un sillon entre deux plateaux agricoles et forestiers, constitue la base du paysage du site. Les versants exposés nord ou sud, les pentes, les ruisseaux affluents du Longwé permettent à une mosaïque paysagère de se développer, mélangeant vergers, prés, jardins, bois et ripisylves, tranchant avec les paysages d'openfields céréaliers des crêtes préardennaises ou de la plaine de l'Aisne.

La sensation d'intimité et l'ambiance bucolique qui se dégage constitue un écrin paysager participant au caractère pittoresque du lieu. Cet aspect est de plus en plus présent en allant vers l'amont de la vallée, la topographie étant moins encaissée.

APPROCHE PATRIMONIALE/ LE MARIAGE DU RUISSEAU ET DU CANAL UN PAYSAGE HYDRAULIQUE AU PATRIMOINE DIVERSEMENT RÉPARTI.














EN AVAL DE MONTGON, UN PATRIMOINE HÉTÉROGÈNE ENTRE CANAL ET RUISSEAU.

EN AMONT DE MONTGON, UN PATRIMOINE DU CANAL COHÉRENT, PLUS PRÉSERVÉ ET CONCENTRÉ (LA MOITIÉ DES ÉCLUSES ET MAISONS ÉCLUSIÈRES SONT SUR CE TRONÇON).

LE LONGWÉ, UN RUISSEAU AMÉNAGÉ

LE CANAL DE JONCTION, UNE INFRASTRUCTURE AU PATRIMOINE DIVERSIFIÉ.

- | | | | |
|--|--|---|---|
|  | LIMITE GÉOGRAPHIQUE DE LA VALLÉE DU LONGWÉ |  | LE CANAL ET SES ÉCLUSES |
|  | LE RUISSEAU DU LONGWÉ |  | AUTRES MAISONS ÉCLUSIÈRES |
|  | L'AISNE |  | MAISONS ÉCLUSIÈRES EN 'PIERRE DE SOLEIL' DES ARDENNES AVEC PLAN EN L. |
|  | ANCIENS MOULINS EN RUINE OU DÉGRADÉS |  | AUTRES MAISONS ÉCLUSIÈRES EN 'PIERRE DE SOLEIL' DES ARDENNES |
|  | ANCIENS MOULINS |  | LINÉAIRE BÂTI EN PIERRE DES ARDENNES LE LONG DU CANAL. |
| | |  | BASSIN D'ATTENTE DES PÉNICHES. |

LES ÉCLUSES EN AMONT DE MONTGON (UNE ÉCLUSE TOUS LES 230 M EN MOYENNE)



Les bassins de retournement des péniches forment de vastes miroirs d'eau.



Les larges méandres du canal permettent une découverte successive des écluses.



La moitié des maisons éclésières en pierre jaune se trouvent en amont, même si elles ne sont pas toujours visibles.

UNE SÉQUENCE AMONT CUMULANT DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX.

La séquence de la vallée en amont de Montgon se caractérise par une grande cohérence du paysage du canal. La densité des écluses, rapprochées en raison de la topographie, rythme le paysage de manière régulière. La présence de larges méandres permet de découvrir les écluses en plusieurs séquences pittoresques successives.

Cette séquence compte également plusieurs bassins de retournement des péniches qui forment autant de miroir d'eau jouant avec le paysage environnant.

LES ÉCLUSES EN AVAL DE MONTGON (UNE ÉCLUSE TOUS LES 410 M EN MOYENNE)

UN PAYSAGE DE LA LENTEUR.



Les écluses plus éloignées rythment de manière plus lente la progression du visiteur le long du canal.



Certaines maisons éclusières, de facture plus récente, ont une architecture plus classique que les maisons en pierre jaune.

UNE SÉQUENCE AVAL PLUS DIFFUSE ET LINÉAIRE.

La séquence de la vallée en aval de Montgon est marquée par des écluses plus éloignées les une des autres et un tracé du canal plus linéaire. Cela change le rythme du paysage produit un effet de lenteur.

De la même manière, les maisons éclusières sont plus éloignées et de facture plus diverse (pierre jaune, enduit). Cela crée un effet de 'patrimoine en pointillé' étiré et réparti de manière inégale le long du canal.

LE LONGWÉ

UNE PRÉSENCE DISCRÈTE ET SONORE ACCOMPAGNÉE DE MOULINS



Le Longwé est très lié aux moulins qui rythment le court d'eau.



Le contraste entre l'eau vive du Longwé et l'eau calme du canal est intéressant.



Le Longwé rejoint le canal juste en amont de Montgon

UN RUISSEAU QUI SE FAIT ENTENDRE.

La séquence de la vallée en aval de Montgon s'illustre également par la présence du Longwé qui longe le canal parfois au nord, parfois au sud, parfois des deux côtés, passant régulièrement en dessous. Ce jeu entre le canal et le ruisseau créé une présence sonore variée et bucolique.

Le ruisseau, pas toujours visible, se perd souvent dans la ripisylve. Les moulins, qui rythment le parcours du Longwé, sont souvent des lieux privilégiés pour percevoir le ruisseau (écluses 13, 20, 22 et 23 notamment).

LES MAISONS ÉCLUSIÈRES UN PATRIMOINE EN PIERRE CONCENTRÉ EN AMONT.



La maison numéro 14, toujours habitée à Montgon



La maison numéro 01, toujours habitée.



La maison numéro 6 à Montgon, datant de la création du canal.



La maison numéro 8 à Montgon, avec son plan en L.



La maison numéro 6 à Montgon, datant de la création du canal.



La maison numéro 16 à Neuville-Day, perdue dans la végétation.

UN HÉRITAGE MIRACULÉ.

Les maisons éclusières constituent le principal patrimoine construit le long du canal. Elles sont pour la plupart d'origine (13 sur les 26). Le choix du matériau utilisé et leur architecture les ancrent dans le paysage traditionnel ardennais et créé une sensation de cohérence au fil de l'eau. Même si la moitié des maisons ont été supprimées (rive gauche), leur concentration en amont de Montgon participe à faire de cette séquence un paysage de canal pittoresque.

La variété de leurs typologies rend chaque maison unique. On retrouve cependant deux plans principaux:

-des maisons avec un plan rectangulaire ou carré telles que les maisons des écluses 1, 2, 6, 14, 23 et 26.

-des maisons en L avec souvent deux niveaux de seuil différents (un au niveau du canal, un autre au niveau du terrain naturel) telles que les maisons des écluses 4,8,10,12,16,18,20,22 et 25. Celles-ci, par leurs particularités, ont donc un intérêt patrimonial encore plus important.

LA COQUÉE ET MONTGON DES PETITS ENSEMBLES URBAINS LIÉS AU CANAL.



La Coquée, ancien port en contre-bas de Neuville.



Ancien établissement à la coquée.



Présence discrète d'anciens établissements liés au canal à Montgon.



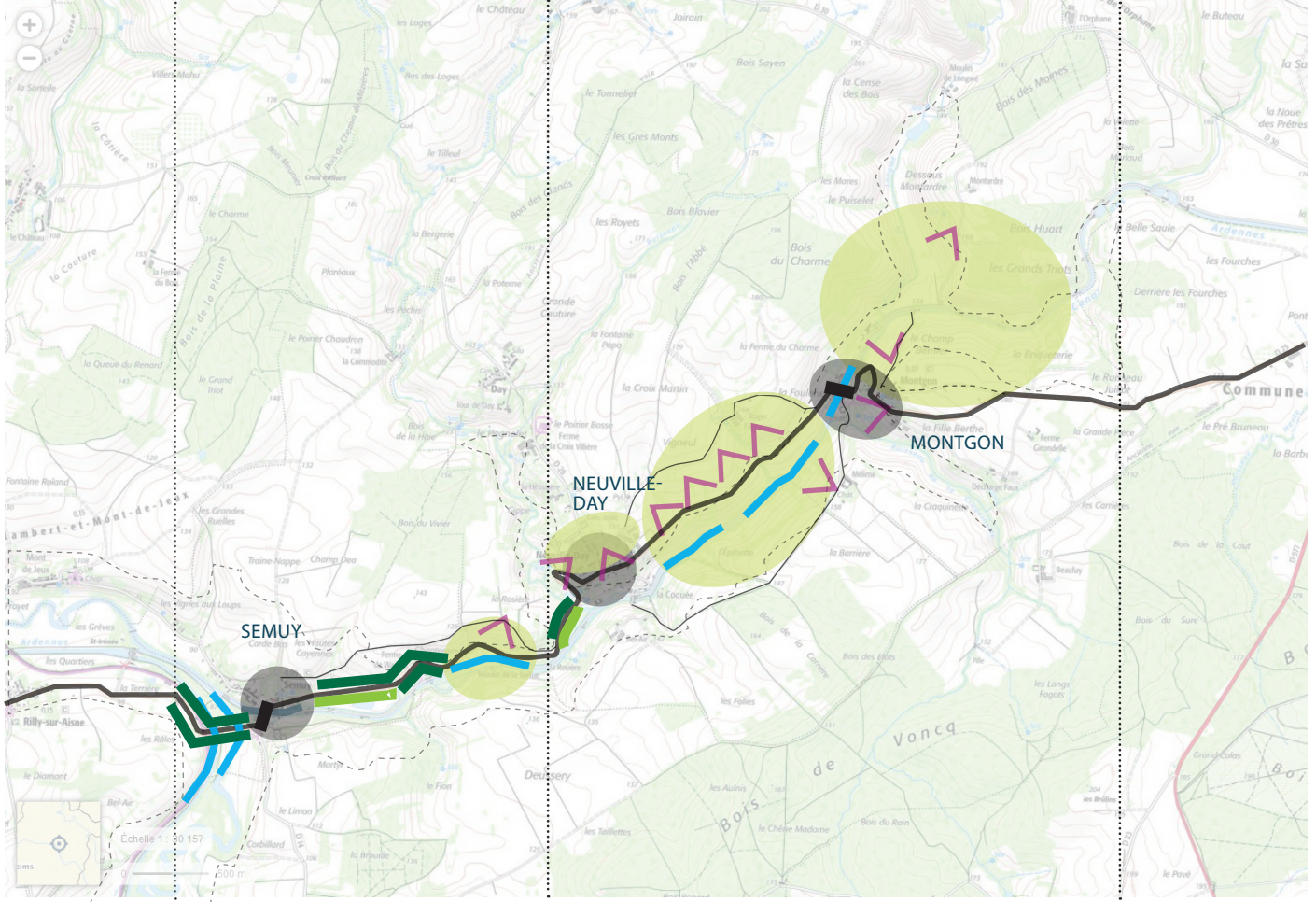
UN URBANISME DU CANAL.

Détruite par deux fois, la commune de Neuville-Day a tout de même réussi à conserver ou restaurer un quartier très lié au canal : la Coquée. L'utilisation de la pierre ardennaise, la présence d'une ancienne auberge et de maisons tournées vers le canal en fait une séquence paysagère à part où l'on imagine une vie centrée autour du canal.

À Montgon, le bâti le long du canal est plus discret, mais a marqué les esprits par quelques anciens établissements.

EXPÉRIENCE DE PAYSAGE / LA VALLÉE PAR LA ROUTE

UN PAYSAGE RURAL QUI S'OUVRE PROGRESSIVEMENT EN JOUANT AVEC LA TOPOGRAPHIE



DOMINANTE DE PAYSAGES FERMÉS DEPUIS LA ROUTE


DOMINANTE DE PAYSAGE OUVERT DEPUIS LA ROUTE ET LES SENTIERS RURAUX.



LA DÉPARTEMENTALE, UNE CLÉ DE LECTURE DU PAYSAGE DE LA VALLÉE.

DES PAYSAGES FERMÉS EN AVAL

DES PAYSAGES QUI S'OUVRENT EN ALLANT VERS L'AMONT

-  LIMITE GÉOGRAPHIQUE DE LA VALLÉE DU LONGWÉ
-  ROUTE DÉPARTEMENTALE D25
-  FRANCHISSEMENT DU CANAL
-  AUTRES CHEMINS
-  UN CANAL VISIBLE EN POINTILLÉ
-  VILLAGES TRAVERSÉS

-  LIMITES BOISÉES EN BORD DE ROUTE
-  PÂTURES EN BORD DE ROUTE

-  PAYSAGES OUVERTS VISIBLES DEPUIS LA ROUTE
-  PRINCIPAUX CÔNES DE VUE DEPUIS LA ROUTE ET AUTRES SENTIERS RURAUX

PAYSAGES COUVERTS

EN AVAL, DES PIEDS DE COTEAUX BOISÉS AVEC DES FENÊTRES PÂTURÉES.



En allant vers Neuville-Day



En allant vers Semuy



En allant vers Neuville-Day

UN PAYSAGE INTIME ET VERDOYANT.

De Semuy à Neuville-Day, le paysage de la départementale est dominé par des talus boisés et des haies. Si on peut percevoir que l'on entre dans une vallée, le canal, bien que proche, n'est pas encore perceptible. Les pâtures et étangs forment des clairières et rythment le parcours. L'ambiance, intimiste et verdoyante, donne l'impression d'entrer en douceur dans la vallée.

PAYSAGES OUVERTS

UN CANAL DE PLUS EN PLUS LOINTAIN EN ALLANT VERS L'AMONT



Entre Semuy et Neuville-Day, de rares ouvertures vers le canal.



Entre Neuville-Day et Montgon, des vues ouvertes vers la vallée.



Après Montgon, une arrivée sur le plateau avec des vues lointaines sur la vallée amont.

DES SÉQUENCES OUVERTES VARIÉES.

Depuis Semuy le paysage de la départementale s'ouvre à partir de l'écluse 22. Plusieurs séquences permettent ensuite d'apprécier tout le paysage de la vallée. Si en aval, les percées visuelles sont de petits événements ponctuels, elles deviennent de larges panoramas en allant vers l'amont. Ainsi, le paysage de la vallée est beaucoup plus lisible à partir de Neuville-Day en allant vers Montgon.

Cet effet de progression apparaît comme un élément important de l'expérience du paysage de la vallée. Il se termine après Montgon où la large ouverture de la vallée se transforme ensuite en plateau agricole.

PAYSAGES URBAINS

DES VILLAGES ABÎMÉS PAR LA GUERRE MAIS QUI GARDENT UN RAPPORT AU PAYSAGE.



Depuis le pont de Semuy, une échappée vers le canal.



Depuis Neuville-Day, des panoramas sur la vallée.



À Montgon, une immersion du village dans le végétal depuis la départementale, mais quelques points de vue depuis les hauteurs.



Vue sur la vallée depuis les hauteurs de Montgon (au niveau de l'église).

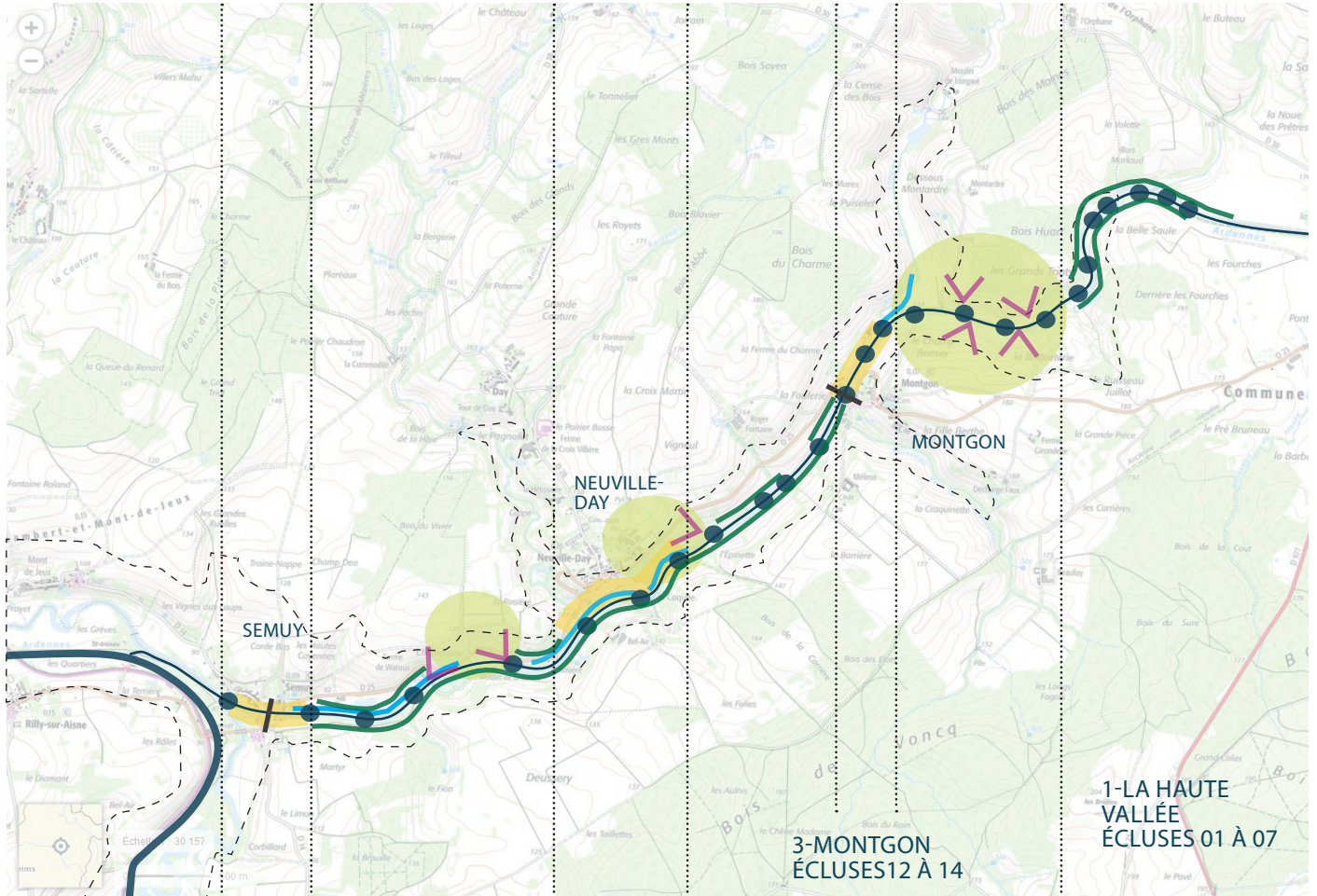
À CHAQUE VILLAGE SON RAPPORT À LA VALLÉE.

Les villages de la vallée entretiennent des relations très diverses à la topographie et au canal :

- Semuy, autrefois l'un des ports du canal, tourne aujourd'hui le dos à celui-ci. Les destructions dues aux conflits mondiaux puis la reconstruction d'un nouveau pont a créé une rupture physique.
- Neuville-Day est tourné vers la vallée. Son quartier de la Coquée entretient toujours un rapport au canal malgré de nombreuses destructions. La position du village à flanc de coteaux permet des vues régulières sur le paysage de la vallée.
- Montgon fait figure de village très discret, perdu dans la végétation des coteaux. Seule son église se distingue lorsqu'on arrive depuis Neuville-Day.

EXPÉRIENCE DE PAYSAGE / LA VALLÉE PAR LE CANAL

UN PAYSAGE INTIMISTE RYTHMÉ PAR LES ÉCLUSES ET LES OUVERTURES SUR LA VALLÉE.



7-SEMUY
ÉCLUSES 25 À 26

6-LABASSE
VALLÉE
ÉCLUSES 21 À 24

5-NEUVILLE
ÉCLUSES 19 À 21

4-LA VALLÉE
MOYENNE
ÉCLUSES 15 À 18

2-LES PRAIRIES
ÉCLUSES 08 À 11

LE CANAL, UN LIEN PAYSAGER ENTRE LES VILLAGES

UN PAYSAGE DU CANAL SOUVENT CERNÉ

DES SÉQUENCES OUVERTES QUI DEVIENNENT DE VRAIS ÉVÉNEMENTS PAYSAGERS.

— LIMITE GÉOGRAPHIQUE DE LA VALLÉE DU LONGWÉ

— BOISEMENTS LINÉAIRES LE LONG DU CANAL

● PAYSAGE OUVERT VISIBLES DEPUIS LE CANAL

/ FRANCHISSEMENT DU CANAL

■ BÂTI LE LONG DU CANAL

◀ PRINCIPAUX CÔNES DE VUES DEPUIS LE CANAL

● VILLAGES TRAVERSÉS

— LE LONGWÉ, UN ACCOMPAGNEMENT SURTOUT SONORE EN AVAL

LA HAUTE VALLÉE (ÉCLUSES 01 À 07) UNE SÉRIE D'OUVRAGES HYDRAULIQUES MARQUANT L'ENTRÉE DANS LA VALLÉE



UNE CONCENTRATION D'OUVRAGES CERNÉS PAR LA TOPOGRAPHIE.

Depuis le centre-ville du Chesne, l'entrée dans la vallée est marquée par un complexe hydraulique d'écluses, de bassins et de maisons éclésières denses. Le paysage ouvert des plateaux laisse place à un paysage boisé légèrement encaissé, créant immédiatement une sensation d'intimité et de proximité. Le canal devient alors le miroir de divers éléments paysagers comme les arbres et les maisons. Cette séquence apparaît comme la plus remarquable.

LES PRAIRIES (ÉCLUSES 8 À 11) UNE OUVERTURE REMARQUABLE SUR LE PAYSAGE DE LA VALLÉE.



UN JEU PITTORESQUE ENTRE LE CANAL ET LE PAYSAGE.

L'élargissement de la vallée et la présence de nombreuses pâtures forment autour du canal un paysage de collines bucoliques contrastant avec la relative horizontalité des sections du canal. La présence de maisons éclésières de bonne facture, d'arbres isolés et de haies participe à faire de cette séquence un événement riche. L'absence de routes à proximité immédiate rend la zone calme.

MONTGON (ÉCLUSES 12 À 14) UNE COURTE SÉQUENCE DE TRANSITION



UN EFFET DE SEUIL ENTRE HAUTE ET MOYENNE VALLÉE

La courte traversée de Montgon se pose comme une transition paysagère entre le paysage ouvert et bucolique amont et le paysage aval. Le dernier bassin de retournement des péniches marque la fin de la haute vallée. Le canal est longé par quelques maisons datant de son époque d'activité. Celle-ci, généralement en brique ou en pierre jaune participe au charme de la séquence.

LA MOYENNE VALLÉE (ÉCLUSES 15 À 18) UN PARCOURS LINÉAIRE ENTRE MARES ET CHAMPS.



UNE SÉQUENCE SOBRE ET VERDOYANTE

Très pittoresque depuis la départementale, la section entre Montgon et Neuville-Day apparaît plus sobre depuis le canal. La présence de quelques mares, de la ripisylve ou encore de quelques vues ouvertes sur l'espace agricole permet tout de même de rythmer le paysage. La maison éclusière numéro 16, au centre de la séquence, apparaît comme un élément remarquable.

NEUVILLE-DAY (ÉCLUSES 19 À 21) UNE HALTE CHARMANTE



UN VILLAGE TOURNÉ VERS LE CANAL

L'ouverture du paysage au niveau de Neuville-day permet d'avoir une large vue sur ce dernier. La présence de bâtiments en pierre jaune renforce l'intégration du village dans le paysage pour créer une carte postale charmante. L'ancienne auberge fait figure de point d'arrêt invitant à la halte. La présence remarquable du Longwé apporte une ambiance sonore apaisante.

LA BASSE VALLÉE (ÉCLUSES 21 À 24) UN ENTREMÊLEMENT ENTRE CANAL ET LONGWÉ.



UNE PROXIMITÉ AVEC L'EAU EXACERBÉE

Après Neuville-Day, la présence quasi continue du Longwé le long du canal permet de créer un dialogue constant entre rivière courante et canal. Les effets de méandres, les échappées visuelles sur les coteaux pâturés de la vallée permettent de dynamiser le parcours. La forte présence arborée (ripisylve) de part et d'autre du canal a créé un effet de proximité avec le canal.

SEMUY (ÉCLUSES 25 ET 26) UNE CONNEXION À LA VALLÉE DE L' AISNE DISCRÈTE

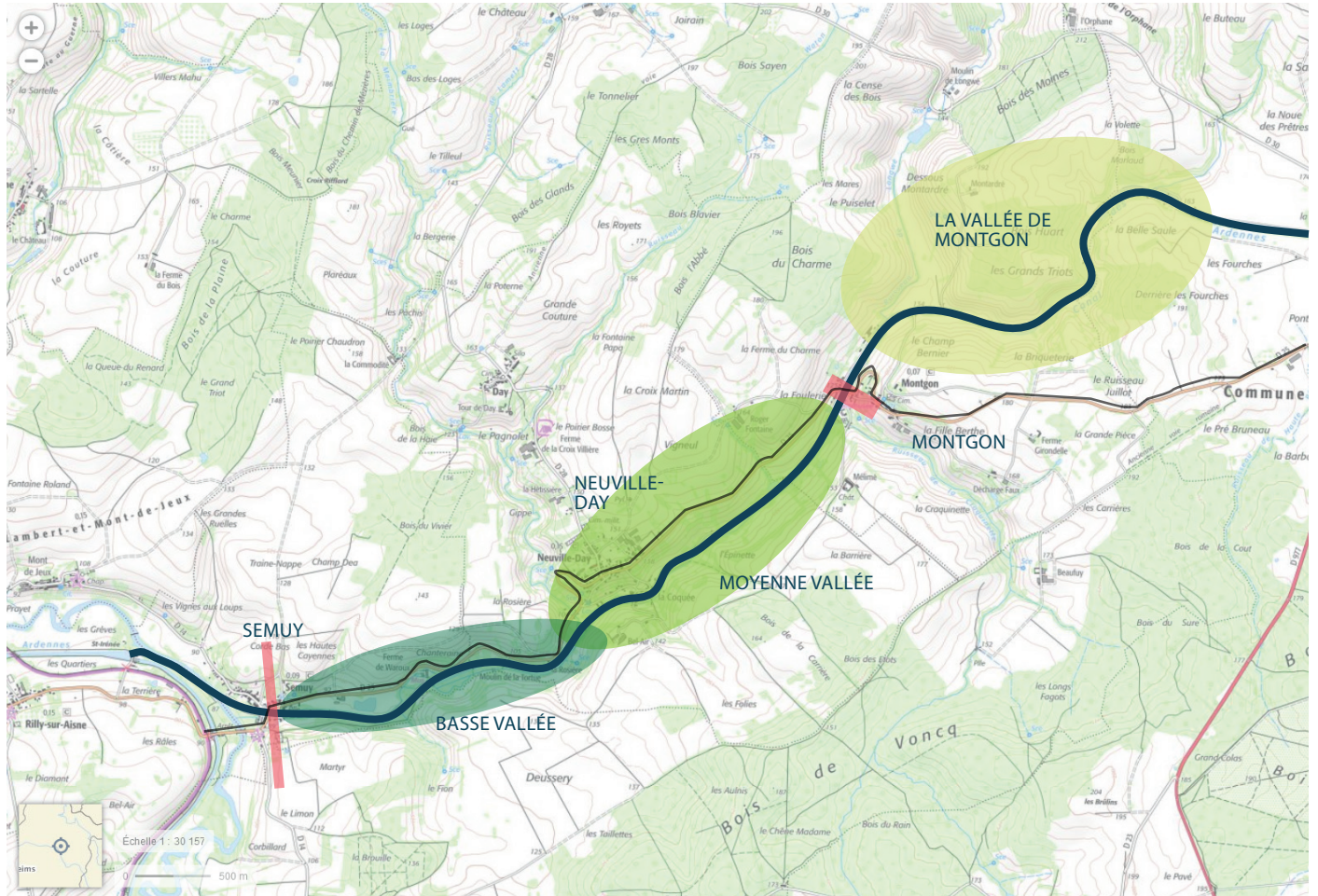


UN EFFET D'ARRIÈRE VIS À VIS DU VILLAGE

Les destructions de la guerre et la reconstruction d'un pont monumental à la place du pont tournant initial ont créé une certaine rupture entre Semuy et le canal. L'arrivée à la connexion avec le canal de l'Aisne en cul-de-sac renforce cet 'effet d'arrière'. En effet, la vue s'ouvre vers les jardins des maisons du village et donne l'impression de passer dans les arrières du paysage. Quelques vues intéressantes sur l'église ou les jardins des maisons anciennes sont à noter.

SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX ET DE L'EXPÉRIENCE DE PAYSAGE

UN INTÉRÊT PITTORISQUE ALLANT CRESCENDO D'AVAL VERS L'AMONT DE LA VALLÉE.



UN MODE DE PERCEPTION LINÉAIRE MAIS PAS TOUJOURS CONTINU.

TROIS SÉQUENCES PHARES AU CARACTÈRE PITTORISQUE VARIABLE.

 DES CÉSURES PAYSAGÈRES PLUS OU MOINS MARQUÉES.

 LA BASSE VALLÉE, UNE SÉQUENCE BUCOLIQUE PONCTUÉE DE PETITS ÉVÉNEMENTS PITTORISQUES.

 LA ROUTE ET LE CANAL, DEUX PERCEPTIONS COMPLÉMENTAIRES DE LA VALLÉE.

 LA MOYENNE VALLÉE, UN INTÉRÊT PITTORISQUE PRINCIPALEMENT DEPUIS LA ROUTE.

 LA HAUTE VALLÉE OU VALLÉE DE MONTGON, UNE SÉQUENCE RICHE EN TERMES DE PAYSAGE ET DE PATRIMOINE CONSTITUANT UN CŒUR PITTORISQUE.

LA VALLÉE DE MONTGON



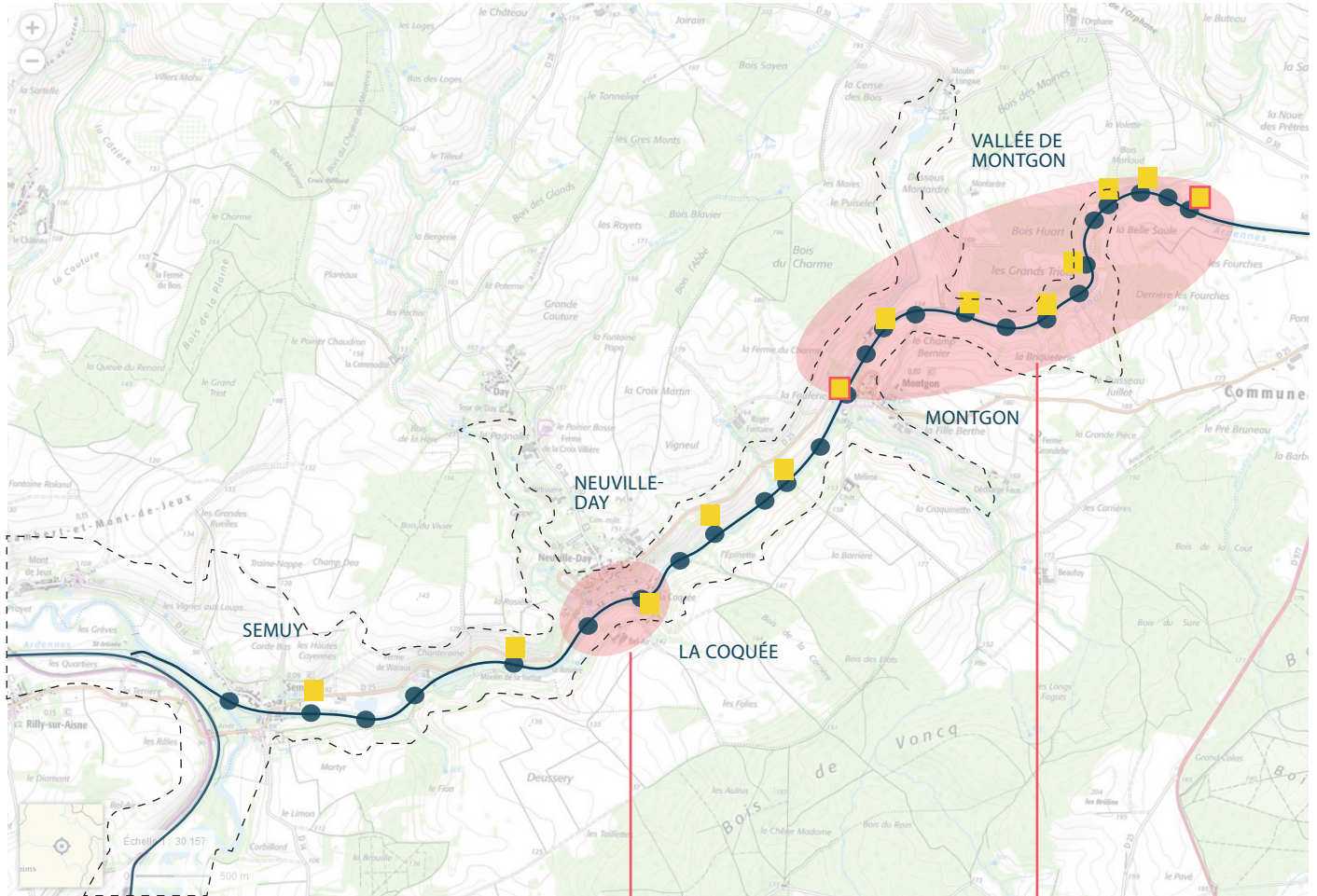
LA MOYENNE VALLÉE



LA BASSE VALLÉE



ENJEUX PATRIMONIAUX DES ENSEMBLES PATRIMONIAUX À PROTÉGER ET VALORISER.






LA COQUÉE UN
QUARTIER DE BORD DE
CANAL À VALORISER

EN AMONT DE MONTGION UNE
CONCENTRATION DE PATRIMOINE À
REVALORISER ET PROTÉGER

UN PATRIMOINE BÂTI LINÉAIRE À PROTÉGER ET
VALORISER

DES SECTEURS À ENJEUX PATRIMONIAUX QUI
SE DÉGAGENT

-  ÉCLUSES REMANIÉES PAR VNF
-  MAISON ÉCLUSIÈRE EN PIERRE DE SOLEIL' DES ARDENNES SANS OCCUPATION À RÉNOVER ET VALORISER
-  MAISONS ÉCLUSIÈRES HABITÉES : UN ENJEU D'ACCOMPAGNEMENT DES LOCATAIRES.

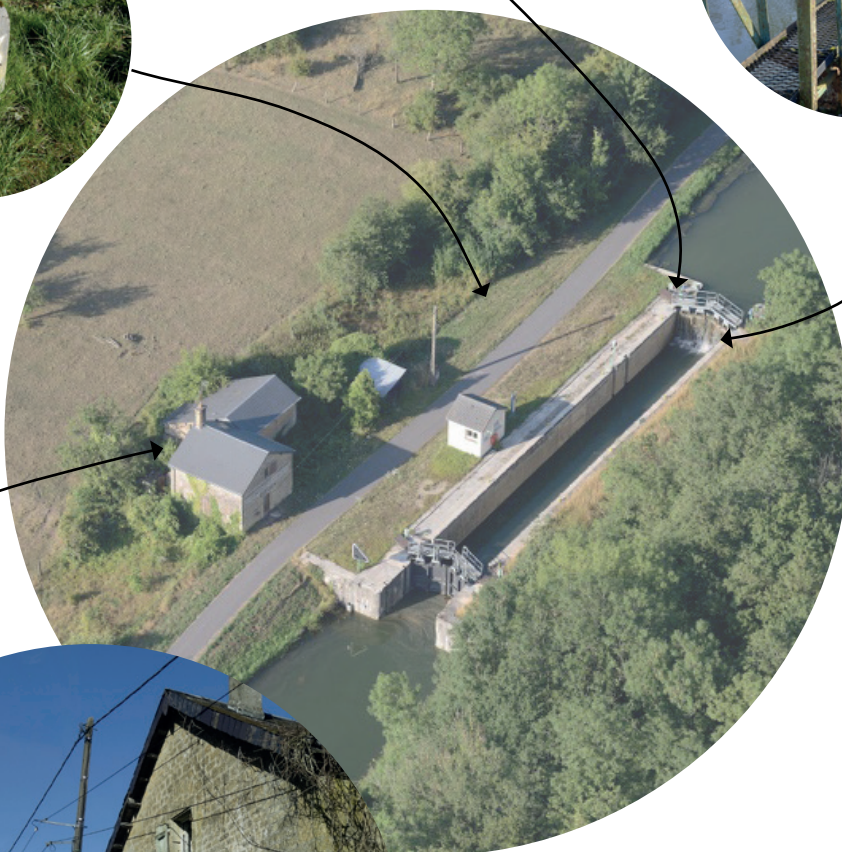
 SECTEUR À ENJEUX PRIORITAIRES DE PRÉSERVATION ET VALORISATION

ENJEUX PATRIMONIAUX

DES ENSEMBLES PATRIMONIAUX AUTOUR DES ÉCLUSES À RESTAURER ET VALORISER.

UN PETIT PATRIMOINE DU HALAGE À RESTAURER.

Les bornes kilométriques, les chasse-roues et autres garde-corps participent à l'aspect authentique du canal et doivent être protégés.



DES ÉCLUSES À RECONSIDÉRER

Les vannes des écluses sont autant d'événements patrimoniaux au fil du canal. Parfois largement remaniées, elles doivent être protégées.

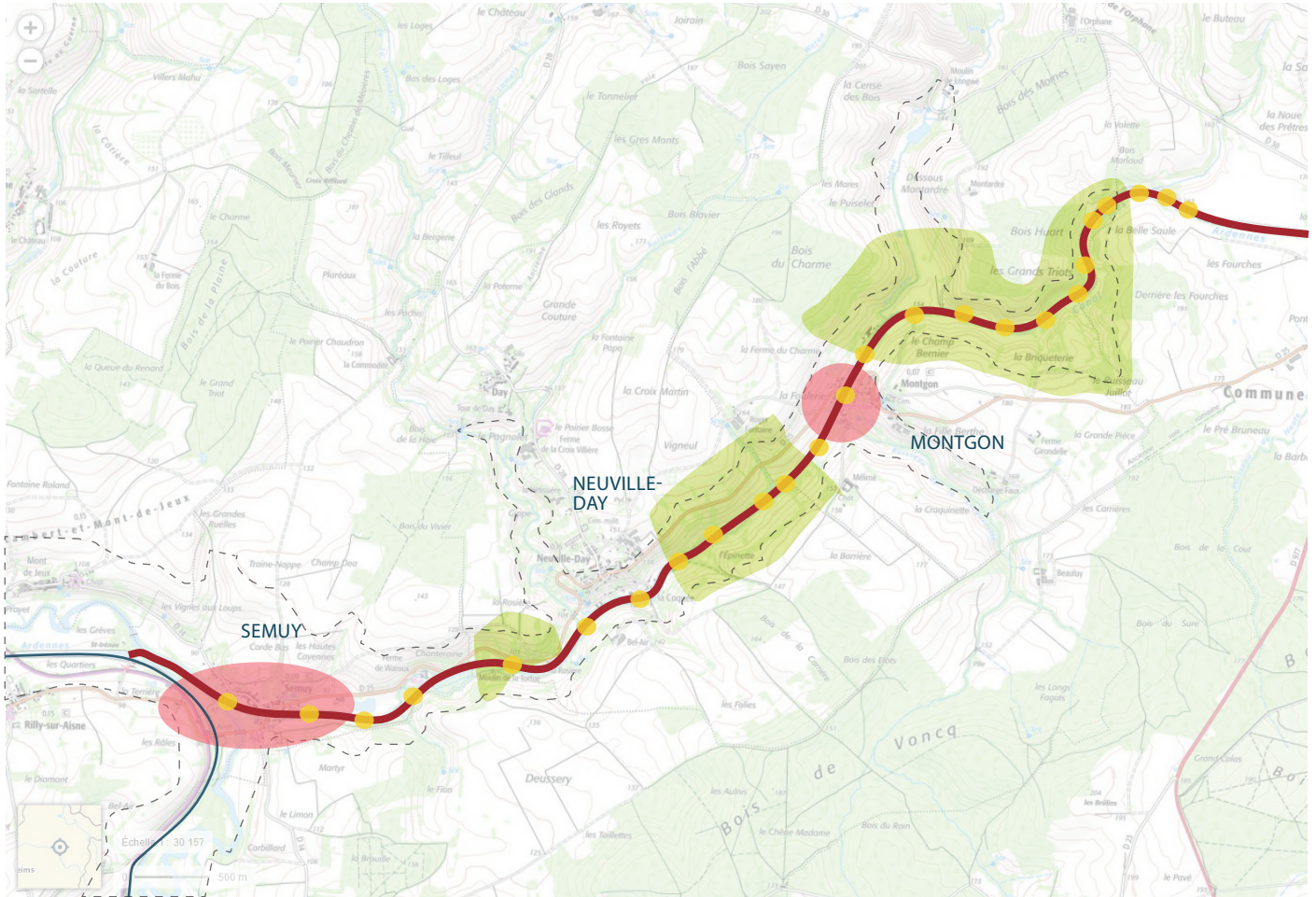


DES MAISONS À RÉNOVER.

La rénovation des maisons éclusières en pierre jaune est un enjeu majeur d'un projet de valorisation du site. Elles jouent un rôle important dans le caractère pittoresque du site.

ENJEUX PAYSAGERS

UN ENJEU DE GESTION DES ABORDS ET DE CONTINUITÉ PAYSAGÈRE.



UNE VALORISATION PAYSAGÈRE DU CANAL
NÉCESSAIRE

UNE PROTECTION DU PAYSAGE DE LA VALLÉE
(BOISEMENTS, PÂTURES, VERGERS).



PRINCIPALES RUPTURES DE
CONTINUITÉ PAYSAGÈRE DU CANAL



PRINCIPALES SÉQUENCES
PAYSAGÈRES À PROTÉGER ET
VALORISER



DES REVÊTEMENTS LE LONG DU
CANAL À REPENSER

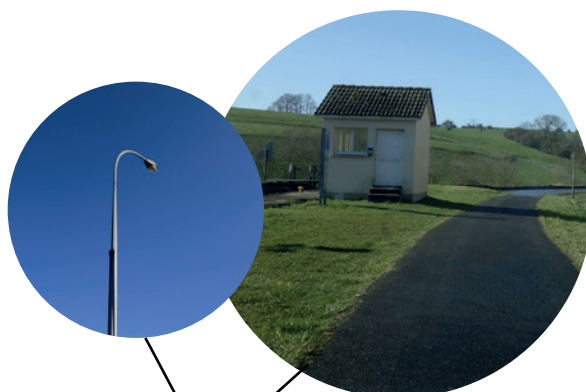


UN TRAVAIL FIN DE VALORISATION
DES ABORDS DES ÉCLUSES À
EFFECTUER

ENJEUX PAYSAGERS DES ABORDS D'ÉCLUSES À REPAYSAGER

DES ABORDS D'ÉCLUSES À RÉAMÉNER

La présence des locaux techniques, des mâts, éclairages etc aux abords des écluses nuit à la valorisation des éléments patrimoniaux. Il y a un fort enjeu d'intégration de ses éléments.



DES MAISONS ÉCLUSIÈRES INVISIBLES

La plupart des maisons éclusières, abandonnées, sont prises dans la végétation et disparaissent du paysage du canal.



UN CHEMIN DE HALAGE AUX SÉQUENCES PARFOIS PEU QUALITATIVES

La présence d'abords peu qualitatifs (clôtures, haies de thuya, glissière de sécurité, poteaux électriques) et le revêtement du chemin de halage (enrobé) ne participent pas à la valorisation paysagère du site.



AIRE D'ACCUEIL CYCLISTE ET FLUVIAL

Semuy, la Coquée ou Montgon apparaissent comme des secteurs clés pour l'aménagement de haltes fluviales et cyclo touristique. L'enjeu est de penser ce développement à l'échelle de la vallée (mobilier, aménagements, restauration, etc).

UN HÉBERGEMENT TOURISTIQUE OU RÉSIDENTIEL À REPENSER.

À l'échelle du canal des Ardennes, la vallée se présente comme un lieu stratégique pour développer de l'hébergement, grâce notamment aux maisons éclésières. L'enjeu est de repenser la façon d'habiter le long du canal.



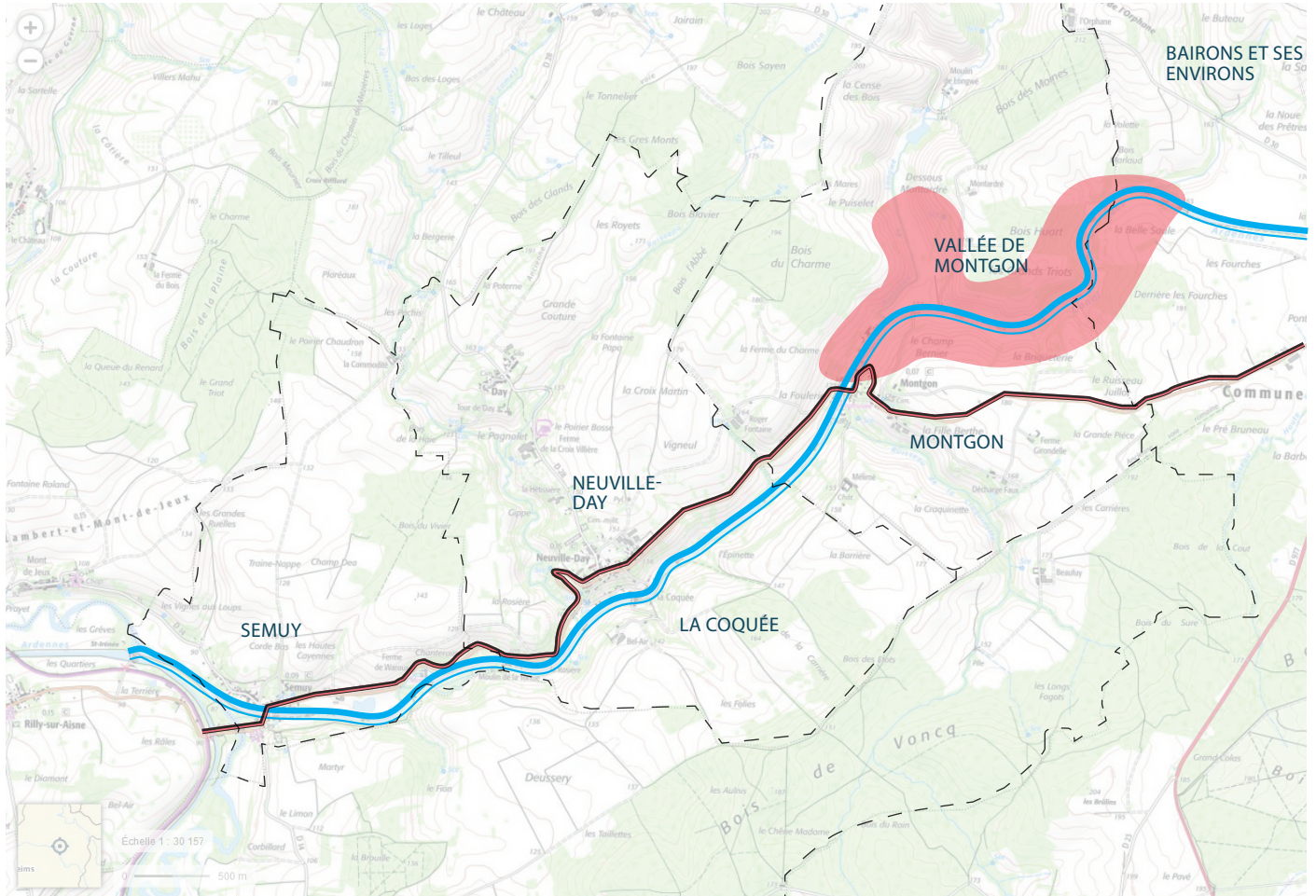
SIGNALÉTIQUE DIRECTIONNELLE ET TOURISTIQUE

Coordonner les balisages de randonnée et de balades à différentes échelles (canal, vallée etc). Favoriser la coopération entre intercommunalités pour la valorisation touristique de la vallée et des environs. Favoriser une double logique d'exploration du territoire :

- Linéaire par le canal
- En boucle par les modes doux.

SCENARIO DE CLASSEMENT 01

LA VALLÉE DE MONTGON



COMMUNES CONCERNÉES: MONTGON ET
BAIRON



LIMITES COMMUNALES

NATURE : ÉCHELLE D'ÉCLUSES PITTORESQUE

ARGUMENTS EN FAVEUR :

-DÉNOMINATION AVÉRÉE DEPUIS LE DÉBUT
DU SIÈCLE ET REPRÉSENTATIONS EN CARTES
POSTALES.

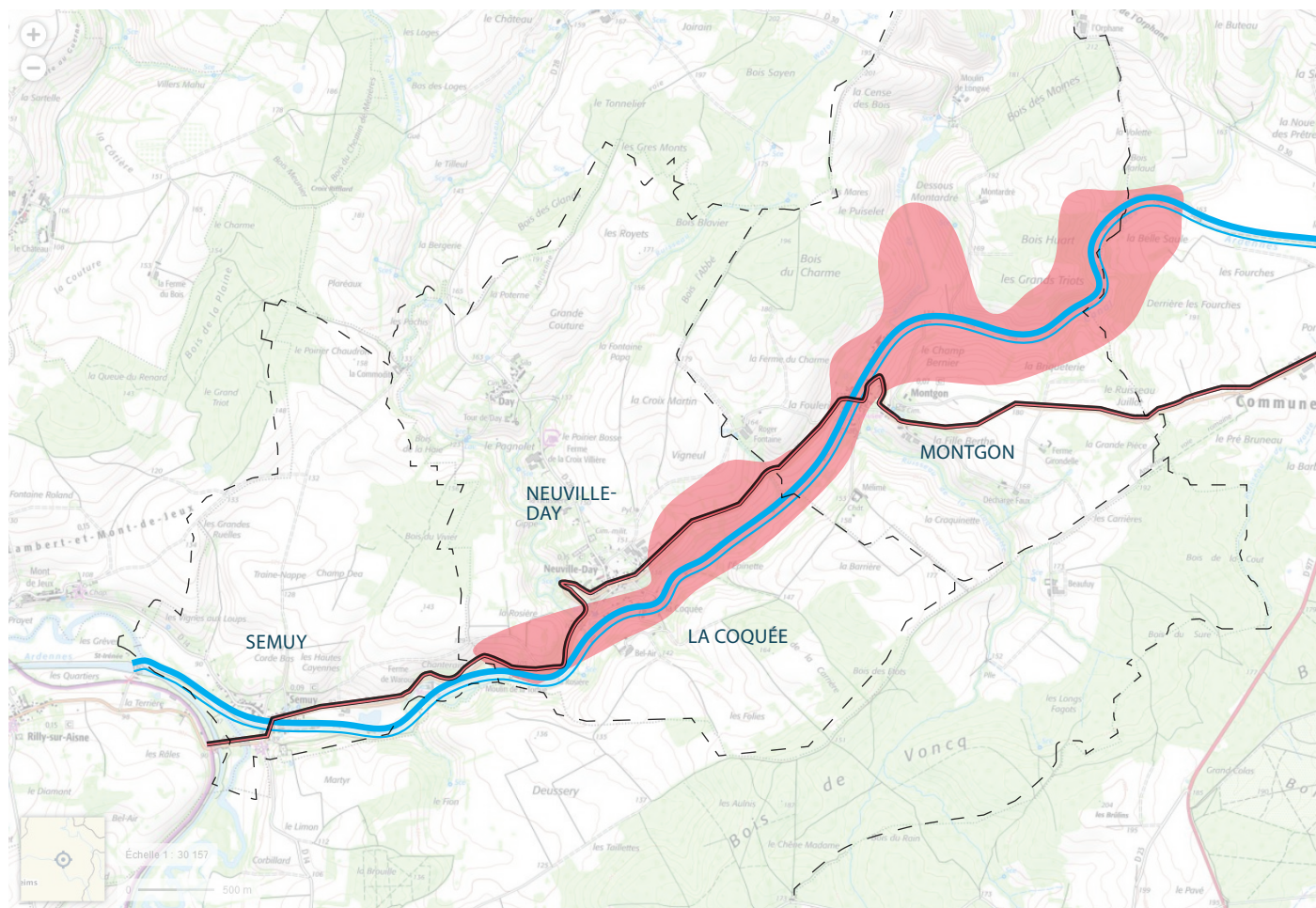
-ÉCHELLE D'ÉCLUSES AVÉRÉE ET PERCEPTIBLE.

-ÉCRIN RURAL QUALITATIF ET PERCEPTIBLE
DEPUIS LE CANAL (EFFET DE VALLÉE).

-CONCENTRATION DE MAISONS ÉCLUSIÈRES
QUALITATIVES

SCENARIO DE CLASSEMENT 02

LA HAUTE VALLÉE DES ÉCLUSES.



COMMUNES CONCERNÉES: MONTGON, BAIRON
ET NEUVILLE-DAY

--- ---
LIMITES COMMUNALES

NATURE : ÉCHELLE D'ÉCLUSES ET VALLÉE
PITTORESQUE

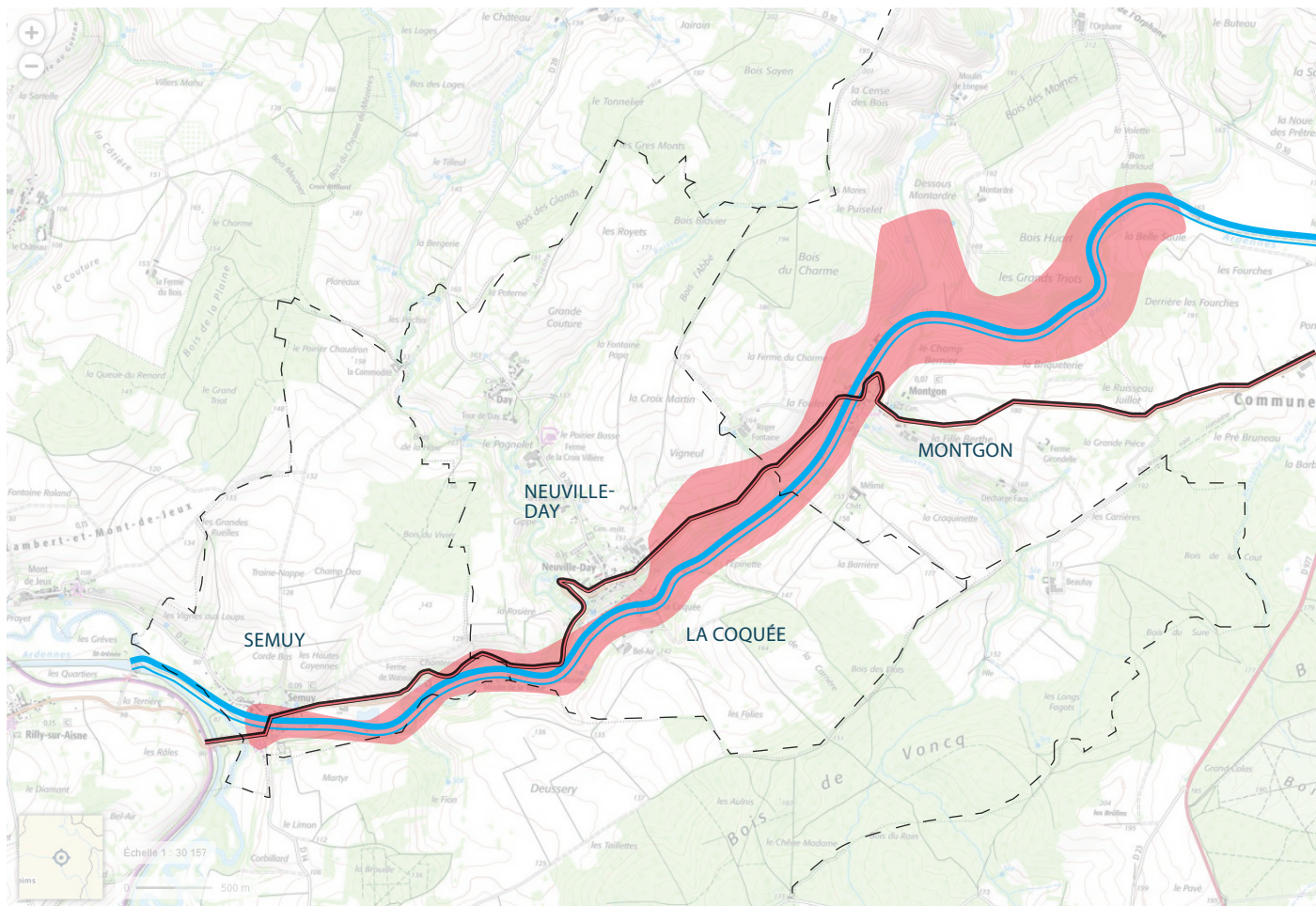
ARGUMENTS EN FAVEUR:
-INTÉGRATION DE TOUTES LES PARTIES LES PLUS
PITTORESQUES DE LA VALLÉE DE LA ROUTE OU
LE CANAL.

-ÉCHELLE D'ÉCLUSES PLUS OU MOINS
DISTENDUE.

-INTÉGRATION DE LA COQUÉE.

SCENARIO DE CLASSEMENT 03

LA VALLÉE DES ÉCLUSES



COMMUNES CONCERNÉES: MONTGON, BAIRON
, NEUVILLE-DAY ET SEMUY

— — — — —
LIMITES COMMUNALES

NATURE : ÉCHELLE D'ÉCLUSES ET VALLÉE
PITTORESQUE

ARGUMENTS EN FAVEUR:
-INTÉGRATION DE TOUTES LES PARTIES LES PLUS
PITTORESQUES DE LA VALLÉE DE LA ROUTE OU
LE CANAL.

-ÉCHELLE D'ÉCLUSES PLUS OU MOINS
DISTENDUE.

-INTÉGRATION DES RUINES DE MOULINS ET DE
TOUTES LES ÉCLUSES JUSQU'À L'AISNE.

